



**RÉSULTATS FINANCIERS ANNUELS TERMINÉS
LE 31 DÉCEMBRE 2013**



GROUPE TVA INC.

TABLE DES MATIÈRES

1. MESSAGE AUX ACTIONNAIRES.....	3
2. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	5
3. RAPPORT DE GESTION ANNUEL.....	64

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Montréal, le 28 février 2014

Groupe TVA inc. (la « Société ») a enregistré un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 8,3 millions de dollars soit 0,35 \$ par action au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2013 alors qu'au trimestre correspondant de l'année 2012 son bénéfice net attribuable aux actionnaires avait été de 8,8 millions de dollars ou 0,37 \$ par action.

Faits saillants liés à l'exploitation du quatrième trimestre :

- Bénéfice d'exploitation ajusté¹ consolidé de 20 334 000 \$, soit une légère diminution de 291 000 \$ (-1,4 %) comparativement au trimestre correspondant de 2012;
- Bénéfice d'exploitation ajusté du secteur de la télévision de 18 031 000 \$, soit une variation défavorable de 750 000 \$ (-4,0 %) expliquée principalement par les éléments suivants :
 - ⇒ La baisse de 4,6 % des revenus publicitaires du Réseau TVA;

Partiellement compensée par :

- ⇒ L'impact favorable de la mise en place d'un plan de réduction des dépenses et d'une gestion serrée des coûts, permettant au Réseau TVA de réduire de 3,8 % ses charges d'exploitation;
 - ⇒ Les hausses combinées de 6,8 % des revenus publicitaires et de 6,0 % des revenus d'abonnement provenant des services spécialisés.
- Bénéfice d'exploitation ajusté du secteur de l'édition de 2 303 000 \$, soit une variation favorable de 459 000 \$ (24,9 %) principalement attribuable à l'ajout des résultats d'exploitation du magazine « La Semaine » depuis le 18 juillet 2013 et aux réductions de coûts reliés au plan de rationalisation des dépenses mis en place au premier trimestre de 2013.

Les résultats financiers du quatrième trimestre de 2013 pour le secteur de la télévision ont été légèrement à la baisse comparativement au trimestre correspondant de l'année dernière malgré un recul de 4,6 % des revenus publicitaires du Réseau TVA. Cette performance n'aurait pas été possible sans les mesures de compression des dépenses entreprises dès le second trimestre de l'exercice. Par ailleurs, nous sommes extrêmement heureux de l'entente intervenue avec Rogers concernant la diffusion francophone des matchs nationaux de la Ligue nationale de hockey pour les 12 prochaines saisons. Cette entente permettra à notre chaîne TVA Sports de devenir le nouveau rendez-vous des amateurs de sports et plus particulièrement de hockey au Québec.

Le secteur de l'édition continue de bénéficier de notre dernière acquisition soit le magazine « La Semaine ». Grâce à ce nouvel actif et à l'ensemble des actions accomplies pour les autres magazines, les revenus de ce secteur d'exploitation ont connu une croissance de 3,1 % au cours du quatrième trimestre et le bénéfice d'exploitation ajusté a cru de 24,9 % comparativement au trimestre correspondant de 2012. L'impact positif de cette acquisition se poursuivra en 2014 avec un exercice complet de 12 mois d'opérations de ce magazine dans nos résultats financiers.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation générés au cours du trimestre ont été de 5,1 millions de dollars comparativement à 12,6 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2012. Cette baisse de 7,5 millions de dollars s'explique essentiellement par la variation défavorable des éléments hors liquidités notamment les débiteurs.

¹ Voir la définition du bénéfice (perte) d'exploitation ajusté(e) ci-après.

Résultats pour l'exercice 2013

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013, le bénéfice d'exploitation ajusté consolidé de la Société s'est élevé à 60,6 millions de dollars comparativement à 42,5 millions de dollars pour l'exercice précédent soit une amélioration de 42,6 %. Cette croissance du bénéfice d'exploitation ajusté provient à la fois du secteur de la télévision pour 14,5 millions de dollars et du secteur de l'édition pour 3,6 millions de dollars. La croissance du secteur de la télévision est attribuable aux résultats de SUN News qui ne sont plus consolidés depuis le 1^{er} juillet 2012, à la comptabilisation d'une rétroactivité concernant des redevances pour la retransmission de signaux éloignés et à la mise en place d'un plan de réduction des dépenses qui a su compenser la baisse des revenus publicitaires. La croissance du secteur de l'édition est attribuable à l'impact favorable des résultats d'exploitation du magazine « La Semaine » acquis le 18 juillet 2013 et à l'impact défavorable de la comptabilisation en 2012 d'une rétroactivité concernant l'adoption des nouveaux tarifs relatif à la contribution des entreprises aux coûts des services de récupération et de valorisation des matières résiduelles fournis par les municipalités au Québec.

Les produits d'exploitation consolidés se sont élevés à 444,8 millions de dollars pour l'exercice 2013 comparativement à 453,1 millions de dollars pour l'exercice précédent soit une baisse de 1,8 %. Pour cette même période, le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société a été de 15,7 millions de dollars soit 0,66 \$ par action comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de 6,5 millions de dollars ou 0,27 \$ par action pour l'exercice 2012.

Définition

Bénéfice ou perte d'exploitation ajusté(e)

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement des immobilisations et des actifs incorporels, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres, la dépréciation de l'écart d'acquisition, le gain sur disposition de placements, la dépense d'impôts, la part de la perte dans les entreprises associées et les coentreprises et la perte nette attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e), tel(le) que défini(e) ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Cette mesure ne représente pas les fonds disponibles pour le service de la dette, le paiement de dividendes, le réinvestissement ou d'autres utilisations discrétionnaires, et ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction estime que le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) est un instrument utile d'évaluation du rendement.

La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. De plus, des mesures comme le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) sont fréquemment utilisées par la communauté financière pour analyser et comparer le rendement d'entreprises dans les secteurs où la Société est active. Signalons que la définition du bénéfice (de la perte) d'exploitation ajusté(e) adoptée par la Société peut différer de celle d'autres entreprises.

Groupe TVA

Groupe TVA inc., filiale de Québecor Média inc., est une entreprise de communication intégrée active dans la création, la production, la diffusion et la distribution de produits audiovisuels ainsi que dans l'édition de magazines. Groupe TVA inc. est la plus importante entreprise de diffusion d'émissions de divertissement, d'information et d'affaires publiques et d'édition de magazines de langue française en Amérique du Nord et une des plus grandes entreprises privées de production. Ses actions classe B sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Les états financiers consolidés vérifiés, accompagnés des notes afférentes, ainsi que le rapport de gestion annuel, peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : <http://grouptva.ca>.



Pierre Dion

Président et chef de la direction

États financiers consolidés de

GROUPE TVA INC.

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de
Groupe TVA inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de **Groupe TVA inc.** qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2013 et 2012, et les états consolidés des résultats, du résultat global, des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe TVA inc. aux 31 décembre 2013 et 2012 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 28 février 2014

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A121006

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(en milliers de dollars, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	Note	2013	2012
			(redressés, note 1 b))
Revenus	2 et 24	444 816	\$ 453 147
Achats de biens et services	3	253 485	262 489
Coûts liés au personnel		130 761	148 176
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels	15 et 16	21 430	20 342
Charges financières	5	6 265	7 322
Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres	6 et 19	4 865	117
Dépréciation de l'écart d'acquisition	7	-	32 200
Gain sur disposition de placements	8	-	(12 881)
Bénéfice (perte) avant dépense d'impôts et part de la perte dans les entreprises associées et les coentreprises		28 010	(4 618)
Dépense d'impôts	10	6 110	4 583
Part de la perte dans les entreprises associées et les coentreprises	14	6 154	1 677
Bénéfice net (perte nette)		15 746	\$ (10 878)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux (à la) :			
Actionnaires		15 746	\$ (6 464)
Participation ne donnant pas le contrôle	26	-	(4 414)
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires	22	0,66	\$ (0,27)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012
(en milliers de dollars)

	Note	2013	2012
			(redressés, note 1b))
Bénéfice net (perte nette)		15 746	\$ (10 878) \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés aux résultats :			
Régimes à prestations définies :			
Gain (perte) sur réévaluations	25	35 304	(3 137)
Impôts différés	10	(9 536)	840
		25 768	(2 297)
Résultat global		41 514	\$ (13 175) \$
Résultat global attribuable aux (à la) :			
Actionnaires		41 514	\$ (8 761) \$
Participation ne donnant pas le contrôle	26	–	(4 414)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012
(en milliers de dollars)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Cumul des autres éléments du résultat global – Régimes à prestations définies	Capitaux propres attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions (note 22)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis				
Solde au 31 décembre 2011, tel que présenté précédemment	98 647	\$ –	\$ 176 993	\$ –	\$ 5 389	\$ 281 029	
Modifications aux conventions comptables (note 1b))	–	–	17 408	(18 323)	–	(915)	
Solde au 31 décembre 2011, redressé	98 647	–	194 401	(18 323)	5 389	280 114	
Perte nette	–	–	(6 464)	–	(4 414)	(10 878)	
Autres éléments du résultat global	–	–	–	(2 297)	–	(2 297)	
Contributions liées à la participation ne donnant pas le contrôle (note 26)	–	–	–	–	3 528	3 528	
Disposition d'une participation dans SUN News (note 26)	–	581	–	–	(4 503)	(3 922)	
Solde au 31 décembre 2012	98 647	581	187 937	(20 620)	–	266 545	
Bénéfice net	–	–	15 746	–	–	15 746	
Autres éléments du résultat global	–	–	–	25 768	–	25 768	
Solde au 31 décembre 2013	98 647	\$ 581	\$ 203 683	\$ 5 148	\$ –	\$ 308 059	

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

BILANS CONSOLIDÉS

31 décembre 2013 et 2012
(en milliers de dollars)

		2013	2012
	Note		(redressés, note 1b))
Actif			
Actif à court terme			
Espèces		7 717 \$	10 619 \$
Débiteurs	12	136 408	115 925
Impôts exigibles		124	3 152
Émissions, droits de diffusion et de distribution et stocks	13	61 428	67 579
Charges payées d'avance		2 380	2 426
		208 057	199 701
Actif à long terme			
Droits de diffusion et de distribution	13	31 985	33 563
Placements	14	14 822	17 651
Immobilisations	15	100 962	98 494
Licences et autres actifs incorporels	16	112 566	112 056
Écart d'acquisition	17	44 536	39 781
Actif au titre des prestations définies	25	8 238	–
Impôts différés	10	885	725
		313 994	302 270
Total de l'actif		522 051 \$	501 971 \$

GROUPE TVA INC.

BILANS CONSOLIDÉS (suite)

31 décembre 2013 et 2012
(en milliers de dollars)

	Note	2013	2012
			(redressés, note 1b))
Passif et capitaux propres			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer	18	85 960 \$	89 092 \$
Impôts exigibles		1 828	816
Droits de diffusion et de distribution à payer		17 304	16 966
Provisions	6 et 19	645	862
Revenus reportés	24	9 302	6 136
Dette échéant à court terme	20	74 640	–
		189 679	113 872
Passif à long terme			
Dette à long terme	20	–	74 438
Autres éléments de passif	21 et 25	3 974	38 499
Impôts différés	10	20 339	8 617
		24 313	121 554
Capitaux propres			
Capital-actions	22	98 647	98 647
Surplus d'apport	26	581	581
Bénéfices non répartis		203 683	187 937
Cumul des autres éléments du résultat global		5 148	(20 620)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		308 059	266 545
Engagements, garanties et éventualités	19 et 27		
Total du passif et des capitaux propres		522 051 \$	501 971 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Le 28 février 2014, le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012.

Au nom du conseil d'administration,

(signé)

Pierre Karl Péladeau, Président du conseil d'administration

(signé)

Marc A. Courtois, Président du comité d'audit

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012
(en milliers de dollars)

		2013	2012
	Note		(redressés, note 1b))
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net (perte nette)		15 746	\$ (10 878) \$
Ajustements pour :			
Amortissement	5, 15 et 16	21 632	20 762
Dépréciation d'actifs	6	2 093	–
Dépréciation de l'écart d'acquisition	7	–	32 200
Gain sur disposition de placements	8	–	(12 881)
Part de la perte dans les entreprises associées et les coentreprises		6 154	1 677
Impôts différés	10	1 162	809
Fonds générés par l'exploitation courante		46 787	31 689
Variation nette hors caisse des actifs et passifs d'exploitation	11 a)	(20 509)	3 470
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation		26 278	35 159
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations	15	(16 245)	(21 830)
Acquisitions d'actifs incorporels	16	(3 003)	(3 265)
(Acquisition) disposition d'entreprises, nette des espèces	9 et 26	(6 607)	765
Variation nette des placements	14 et 26	(3 325)	17 289
Espèces de SUN News à la date de déconsolidation	26	–	(430)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement		(29 180)	(7 471)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation nette du découvert bancaire		–	(3 980)
Variation nette du crédit rotatif	20	–	(17 982)
Frais de financement	20	–	(391)
Participation ne donnant pas le contrôle	26	–	3 528
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement		–	(18 825)
Variation nette des espèces		(2 902)	8 863
Espèces au début de l'exercice		10 619	1 756
Espèces à la fin de l'exercice		7 717	\$ 10 619 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA » ou la « Société ») est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Groupe TVA est une société de communication intégrée qui œuvre dans deux secteurs d'activités : la télévision et l'édition (note 29). La Société est une filiale de Québecor Média inc. (« Québecor Média » ou la « société mère ») et la société mère ultime est Québecor inc. (« Québecor »). Le siège social de la Société est situé au 1600 boul. de Maisonneuve Est, Montréal (Québec), Canada. Les participations de la Société dans ses principales filiales sont les suivantes :

	% de détention
TVA Publications inc.	100,0 %
Les Publications Charron & Cie inc.	100,0 %
TVA Productions inc.	100,0 %
TVA Productions II inc.	100,0 %
TVA Ventes et Marketing inc.	100,0 %
TVA Accès inc.	100,0 %

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers (note 1 l)), du passif lié à la rémunération à base d'actions (note 1 u)) et de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies (note 1 v)), et sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »).

Les chiffres correspondants fournis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

b) Modifications aux conventions comptables

Le 1^{er} janvier 2013, la Société a adopté rétrospectivement les normes suivantes. À moins d'avis contraire, l'adoption de ces nouvelles normes n'a pas eu un impact significatif sur les chiffres correspondants de la période antérieure.

- i) L'IFRS 10 *États financiers consolidés* a remplacé le SIC-12 *Consolidation – Entités ad hoc* et une partie de l'IAS 27 *États financiers consolidés et individuels*. Cette norme fournit des directives supplémentaires sur le concept de contrôle en tant que facteur déterminant dans la décision d'inclure une entité dans le périmètre de consolidation des états financiers consolidés de la société mère.
- ii) L'IFRS 11 *Partenariats* a remplacé l'IAS 31 *Participations dans des coentreprises*. Cette norme fournit des directives qui mettent l'accent sur les droits et obligations du contrat, et non sur sa forme juridique. Elle supprime également le choix d'utiliser la méthode de la consolidation proportionnelle lors de la comptabilisation des participations de l'entité dans des coentreprises. La nouvelle norme exige que ces participations soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

L'adoption de cette norme a eu les impacts suivants sur les chiffres correspondants de la période antérieure :

État consolidé des résultats

Augmentation (diminution)	2012
Revenus	(4 219) \$
Achats de biens et services	(2 512)
Charges financières	7
Perte avant dépenses d'impôts et part de la perte dans les entreprises associées et les coentreprises	1 714
Part de la perte dans les entreprises associées et les coentreprises	(1 714)
Résultat net	- \$

- iii) L'IFRS 12 *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* est une nouvelle norme intégrée relative aux informations à fournir pour toutes les formes de participations dans des entités, y compris les entités découlant de partenariats, les entreprises associées, les entités ad hoc et autres véhicules hors bilan.
- iv) L'IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* est une nouvelle norme intégrée qui établit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur et qui stipule les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

b) Modifications aux conventions comptables (suite)

- v) L'IAS 1 *Présentation des états financiers* a été modifiée et le principal changement résultant des modifications apportées à cette norme est l'exigence de présenter distinctement les autres éléments du résultat global pouvant être reclassés aux résultats et les autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés aux résultats.
- vi) L'IAS 19 *Avantages du personnel (modifiée)* implique, entre autres, la comptabilisation immédiate de la composante de réévaluation dans les autres éléments du résultat global, ce qui élimine l'option précédemment disponible dans l'IAS 19 de comptabiliser ou de reporter les variations de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur de l'actif des régimes directement dans l'état consolidé des résultats. L'IAS 19 présente également l'approche de coût des intérêts nets qui remplace le rendement attendu sur les actifs du régime et les frais d'intérêts liés à l'obligation au titre des prestations définies par une composante unique de coût des intérêts nets calculé en multipliant l'actif ou le passif net constaté au titre des prestations définies par le taux d'actualisation ayant été utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies. De plus, tous les coûts au titre des services passés doivent être reconnus à l'état des résultats dès que le régime est amendé et ne peuvent plus être répartis sur des périodes de service futures. L'IAS 19 permet aussi de choisir de comptabiliser immédiatement les montants constatés dans les autres éléments du résultat global dans les bénéfices non répartis ou dans une catégorie distincte dans les capitaux propres. La Société a choisi de comptabiliser les montants constatés dans les autres éléments du résultat global dans le cumul des autres éléments du résultat global.

L'adoption de cette norme modifiée a eu les impacts suivants sur les chiffres correspondants des périodes antérieures :

État consolidé des résultats

Augmentation (diminution)	2012
Coûts liés au personnel	1 368 \$
Charges financières	1 850
Dépense d'impôts différés	(866)
Résultat net attribuable aux actionnaires	(2 352) \$

État consolidé du résultat global

Augmentation (diminution)	2012
Résultat net	(2 352) \$
Gain (perte) sur réévaluations	4 469
Impôts différés	(1 202)
Résultat global attribuable aux actionnaires	915 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

b) Modifications aux conventions comptables (suite)

vi) IAS 19 *Avantages du personnel (modifiée)* (suite)

Bilans consolidés

Augmentation (diminution)	2012	2011
Autres éléments de passif	- \$	1 251 \$
Passif d'impôts différés	-	(336)
Bénéfices non répartis	20 620	17 408
Cumul des autres éléments du résultat global	(20 620)	(18 323)

c) Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ses filiales. Tous les soldes et transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. La Société exerce le contrôle d'une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

La participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net et les résultats de la filiale consolidée est présentée séparément de la participation de la Société. La participation ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres d'une filiale se compose du montant de la participation ne donnant pas le contrôle calculé à la date originale du regroupement d'entreprises et sa part des variations des capitaux propres depuis cette date. Les changements dans la participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle par la Société sont comptabilisés comme des transactions portant sur les capitaux propres.

d) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est mesuré à la juste valeur de la contrepartie donnée en échange du contrôle de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Cette contrepartie peut être composée d'espèces, d'actifs transférés, d'instruments financiers émis ou de paiements conditionnels futurs. Les actifs identifiables repris et les passifs assumés de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation d'une entreprise acquise sont inclus dans les états financiers consolidés de la Société à partir de la date d'acquisition de l'entreprise. Les dépenses engagées pour l'acquisition et l'intégration de l'entreprise acquise sont comptabilisées en charges.

La participation ne donnant pas le contrôle dans une entité acquise est initialement évaluée à la juste valeur et est présentée séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires à la section « Capitaux propres » dans le bilan consolidé.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

e) Conversion de devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les revenus et dépenses libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle selon le taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception de l'amortissement qui est converti selon le taux d'origine. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice sous la rubrique « Charges financières ».

f) Constatation des revenus

Revenus de publicité

Les revenus tirés de la vente de temps d'antenne publicitaire et de la vente d'espaces publicitaires sur les sites internet de la Société sont constatés lors de la diffusion de la publicité. Les revenus tirés de la vente d'espaces publicitaires dans les magazines sont constatés au moment où la publicité est publiée, soit à la parution du magazine.

Revenus d'abonnement

Les revenus de redevances provenant d'abonnement de clients à des services de télévision spécialisés sont constatés mensuellement lorsque le service est rendu.

Les montants reçus à titre d'abonnement à des magazines sont comptabilisés comme revenus reportés et les revenus sont constatés sur la durée de l'abonnement.

Revenus provenant de la vente de magazines en kiosque

Les revenus tirés de la vente de magazines en kiosque sont constatés au moment de la livraison en kiosque et sont calculés en utilisant un montant de revenus, déduction faite d'une provision pour retours futurs.

Revenus de distribution

Les revenus tirés de l'exploitation des droits de distribution de films et de produits audiovisuels sont constatés lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- i) les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, incluant le contrôle effectif, ont été transférés à l'acheteur. Il y a transfert des risques et avantages uniquement s'il y a un contrat ou un autre document légal exécutoire établissant au minimum a) la durée des droits cédés, b) le produit ou le groupe de produits assujetti et c) la contrepartie à recevoir en échange des droits;
- ii) le montant des revenus peut être évalué de façon fiable;
- iii) la réception d'avantages économiques associés à la transaction est probable;
- iv) la période des droits a débuté, et lorsque l'exploitation, la présentation, la diffusion ou la vente peut commencer;
- v) les coûts engagés ou à engager pour la transaction peuvent être évalués de façon fiable;
- vi) le degré d'avancement peut être évalué de façon fiable lorsque les services ont été rendus.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

f) Constatation des revenus (suite)

Revenus de distribution (suite)

Les revenus tirés de la sortie en salle de films sont constatés au cours des mois durant lesquels le film est présenté en salle selon un pourcentage des recettes des salles de cinéma, sous réserve de la satisfaction des conditions précitées. Les revenus provenant de la vidéo sont constatés au cours de la période durant laquelle le film est sorti en vidéo sur la base des livraisons de copies de vidéodisques numériques (« DVD/Blu-ray »), déduction faite d'une provision pour retours futurs ou sur la base d'un pourcentage des revenus du détaillant, sous réserve de la satisfaction des conditions précitées.

Vente de produits de téléachat

Les revenus tirés de la vente de produits du service de téléachat sont constatés au moment de la livraison des produits, déduction faite d'une provision pour retours futurs.

g) Dépréciation d'actifs

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie largement indépendantes sont générées. À chaque date de bilan, la Société revoit si des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable. L'écart d'acquisition, les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée et les actifs incorporels non encore disponibles pour utilisation sont soumis à un test de dépréciation à chaque exercice financier de même que lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été attribué, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée de la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de la vente, et de la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de la vente représente le montant, déduction faite des coûts de disposition, qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la vente de l'actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

Une charge de dépréciation est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un écart d'acquisition a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, l'écart d'acquisition affecté est déprécié en premier. Tout excédent de perte de valeur est comptabilisé et attribué aux actifs dans l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT.

Une charge de dépréciation comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs à long terme ayant des durées d'utilité déterminées et des actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf pour l'écart d'acquisition, peut être renversée dans l'état consolidé des résultats dans la mesure où la valeur comptable qui en résulte n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune charge de dépréciation n'avait été comptabilisée au cours des périodes antérieures.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

h) Contrats-échanges

Dans le cours normal de ses activités, la Société diffuse et publie de la publicité en échange de biens et services. Les revenus ainsi gagnés et les dépenses engagées sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des biens et services donnés.

i) Impôts sur le bénéfice

Les impôts exigibles sont comptabilisés sur la base des montants prévus d'être versés ou recouvrés selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants dans les états financiers consolidés et de leur valeur fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence de tout changement des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur sur les éléments d'actif et de passif d'impôts différés est constatée aux résultats dans la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôts différés est comptabilisé initialement quand il est probable que le bénéfice imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et peut être réduit ultérieurement, si nécessaire, au montant qui est plus probable qu'improbable de se réaliser. Une charge ou un revenu d'impôts différés est comptabilisé dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où il se rattache à des éléments constatés dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la même période ou à une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines dû à la complexité des transactions et au fait que les interprétations fiscales et la législation afférente sont en changement continu. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société reconnaît un avantage fiscal ou réduit un passif fiscal uniquement lorsqu'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé dans le futur ou que ce passif fiscal n'est plus probable.

j) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé d'après le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des options en vue de calculer le résultat dilué par action.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

k) Contrats de location

Les actifs sous contrats de location sont classés au début du contrat de location en tant que i) contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif, ou en tant que ii) contrats de location-exploitation pour tous les autres contrats de location. Tous les contrats de location actuels de la Société sont classés comme contrats de location-exploitation.

Les paiements en vertu des contrats de location-exploitation sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location. Tout incitatif locatif offert au preneur est reporté et constaté uniformément sur la durée du contrat de location.

l) Instruments financiers

Classement, comptabilisation et évaluation

Les instruments financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers. L'évaluation des instruments financiers pour les périodes subséquentes dépend de leur classement. La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

Détenus à des fins de transaction	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Autres passifs financiers
<ul style="list-style-type: none">Espèces	<ul style="list-style-type: none">DébiteursComptes à recevoir de sociétés sous contrôle commun et affiliées	<ul style="list-style-type: none">Placements de portefeuille inclus sous la rubrique « Placements »	<ul style="list-style-type: none">Créditeurs et charges à payerDroits de diffusion et de distribution à payerProvisionsDettes à long termeAutres passifs financiers à long terme inclus sous la rubrique « Autres éléments de passif »

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Les placements de portefeuille disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur ou au coût dans le cas de placements en actions qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif et que la juste valeur n'est pas suffisamment fiable. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au résultat global, le cas échéant. Les actifs financiers classés comme prêts et créances, et les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur et subséquentement au coût après amortissement en utilisant la méthode d'amortissement du taux d'intérêt effectif.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

m) Frais de financement

Les frais de financement liés à la dette à long terme sont capitalisés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

n) Crédits d'impôt et aide gouvernementale

La Société peut se prévaloir de plusieurs programmes gouvernementaux élaborés pour soutenir la programmation et la production de produits télévisuels, la distribution de films, l'édition de magazines ainsi que pour des projets d'investissement. L'aide gouvernementale est enregistrée à titre de revenus ou de réduction des frais connexes, qu'ils soient capitalisés et amortis ou passés à la dépense, au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées et lorsque la direction juge qu'elle a l'assurance raisonnable que les conditions de l'aide gouvernementale sont satisfaites.

L'aide relative au Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (« FAPL ») est enregistrée à titre de revenus, alors que l'aide relative aux productions d'émissions est enregistrée en réduction des coûts de production, lesquels sont présentés dans les charges d'exploitation. Dans le secteur de l'édition, l'aide gouvernementale liée à la production et à la diffusion de contenu canadien dans les magazines est comptabilisée à titre de revenus. L'aide gouvernementale est initialement présentée dans les revenus reportés et amortie sur la période de couverture du programme.

L'aide gouvernementale à l'égard de la distribution de films est assortie de conditions particulières quant à l'exploitation de la distribution et peut occasionner un remboursement de l'aide ou d'une partie de celle-ci, advenant un défaut de la Société de se conformer à des conditions particulières. La partie non remboursable de l'aide gouvernementale relative aux dépenses de mise en marché est portée en réduction de ces dépenses. Quant à la partie potentiellement remboursable, elle est comptabilisée à titre d'avance et est remboursable en totalité ou en partie lorsque le film atteint certains seuils de rentabilité. Dans l'éventualité où le film n'atteint pas les niveaux de revenus prévus, la totalité ou une partie de ces avances ne serait pas remboursable par la Société et serait comptabilisée en réduction de ses charges d'exploitation.

o) Comptes clients

Les comptes clients sont évalués à leur valeur nominale, déduction faite d'une provision pour créances douteuses. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et des tendances historiques. Des comptes clients individuels sont radiés lorsque la direction estime qu'ils ne peuvent être recouverts.

p) Émissions, droits de diffusion et de distribution et stocks

Émissions réalisées et productions en cours de réalisation

Les émissions réalisées et productions en cours de réalisation ayant trait aux activités de diffusion sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût comprend les charges directes de biens et de services ainsi que la part de la main-d'œuvre et des frais généraux liés à chaque production. Le coût de chaque émission est imputé aux charges d'exploitation au moment de la diffusion.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

p) Émissions, droits de diffusion et de distribution et stocks (suite)

Droits de diffusion et droits de diffusion à payer

Les droits de diffusion correspondent aux droits contractuels permettant un nombre de diffusions limitées ou illimitées de produits télévisuels ou de films. La Société constate un actif au titre des droits de diffusion acquis et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de diffusion lorsque la période de diffusion débute et que les conditions suivantes sont respectées :

- i) le coût de chaque émission, film ou série est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable;
- ii) les émissions, films ou séries ont été acceptés par la Société ou l'événement en direct est diffusé conformément aux conditions du contrat d'acquisition de droits de diffusion;
- iii) les émissions, films ou séries sont disponibles pour leur première présentation ou diffusion ou l'événement en direct est diffusé.

Les montants payés pour des droits de diffusion, avant que toutes les conditions ci-dessus ne soient respectées, sont comptabilisés à titre de droits de diffusion payés d'avance et figurent sous les rubriques « Émissions, droits de diffusion et de distribution et stocks » et « Droits de diffusion et de distribution ».

Les droits de diffusion sont classés à court terme ou à long terme, selon l'estimation de la période de diffusion établie par la direction. Ces droits sont imputés aux charges d'exploitation lors de la diffusion des produits télévisuels et des films sur la durée du contrat, en utilisant une méthode basée sur les revenus estimatifs futurs et en fonction du nombre estimé de présentations à l'écran.

Les droits de diffusion à payer sont répartis entre les éléments de passif à court terme ou à long terme, selon les modalités de paiement prévues aux contrats d'acquisition.

Droits de distribution et droits de distribution à payer

Les droits de distribution ayant trait aux activités de distribution de films et de produits audiovisuels comprennent les coûts d'acquisition des droits des films et les coûts accessoires à ces droits. La Société constate un actif au titre des droits de distribution et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de distribution lorsque i) le coût du droit de distribution est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable; ii) le produit audiovisuel ou le film a été accepté selon les termes prévus au contrat d'acquisition de droits de distribution; et iii) le produit audiovisuel ou le film est disponible pour distribution.

Les montants payés pour les droits de distribution, avant que toutes les conditions ci-dessus ne soient respectées, sont comptabilisés à titre de droits de distribution payés d'avance et figurent sous les rubriques « Émissions, droits de diffusion et de distribution et stocks » et « Droits de diffusion et de distribution ».

Les droits de distribution sont reconnus dans les charges d'exploitation selon la méthode prévisionnelle par film qui prévoit que chaque droit soit imputé dans la proportion de ses revenus bruts réalisés par rapport au total de ses revenus bruts anticipés sur une période d'exploitation raisonnable.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

p) Émissions, droits de diffusion et de distribution et stocks (suite)

Stocks

Les stocks de produits sont évalués au moindre du coût, déterminé selon la méthode de l'épuisement successif, et de la valeur de réalisation nette.

Valeur de réalisation nette

Les estimations des revenus, utilisées pour déterminer les valeurs de réalisation des inventaires liés à la diffusion ou à la distribution de produits audiovisuels et de films, sont revues périodiquement par la direction et sont révisées au besoin. La valeur comptable des émissions réalisées et des productions en cours de réalisation, des droits de diffusion et de distribution est réduite à la valeur de réalisation nette d'après cette évaluation, s'il y a lieu.

La valeur de réalisation nette des stocks de produits représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le montant de la dépréciation des émissions, des droits de diffusion et de distribution et des stocks peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraîné cette charge de dépréciation dans le passé n'existent plus.

q) Placements

Les participations dans les coentreprises et les placements dans les entreprises associées sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la part des résultats d'exploitation dans les entreprises associées et les coentreprises est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. Les autres placements sont comptabilisés au coût. La valeur comptable d'un placement est réduite à sa juste valeur estimative lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

r) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût représente les coûts d'acquisition, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôts s'y rapportant, et/ou les coûts de développement, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai. Les dépenses futures, telles que les charges d'entretien et de réparation sont comptabilisées dans les charges d'exploitation lorsqu'elles sont engagées.

L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement linéaire selon les durées d'utilité estimatives suivantes :

Éléments d'actif	Durée d'utilité estimative
Bâtiments et leurs composantes	10 à 40 ans
Équipements	5 à 15 ans

Les améliorations locatives sont amorties sur le moindre de la durée du bail ou de la vie économique du bien loué.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

r) Immobilisations (suite)

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées à chaque fin d'exercice financier en ce qui a trait aux immobilisations importantes. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

s) Écart d'acquisition et actifs incorporels

Écart d'acquisition

Pour toutes les acquisitions d'entreprises qui ont eu lieu après le 1^{er} janvier 2010, l'écart d'acquisition est évalué et comptabilisé comme étant l'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés comptabilisés. Si la Société acquiert moins de 100 % des participations dans l'entreprise acquise à la date d'acquisition, l'écart d'acquisition attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle devra également être comptabilisé à la juste valeur.

L'écart d'acquisition provenant des acquisitions d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2010 représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part de la Société dans la juste valeur des actifs identifiables et des passifs repris de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Aucun écart d'acquisition n'était attribué à la participation ne donnant pas le contrôle pour ces acquisitions.

Aux fins du test de dépréciation (note 1 g)), l'écart d'acquisition est attribué à une UGT à la date d'acquisition de l'entreprise. L'attribution est effectuée en fonction de l'UGT ou au groupe d'UGT qui bénéficiera des synergies prévues de l'acquisition d'entreprises.

Actifs incorporels

Les licences de télédiffusion, les licences d'exploitation de magazines et les marques de commerce de publication ont une durée d'utilité indéterminée. En particulier, étant donné le faible coût de renouvellement des licences de télédiffusion, la direction estime qu'il est économiquement avantageux de renouveler les licences et de respecter toutes les règles et modalités inhérentes à ces licences.

Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité déterminée sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Durée d'utilité estimative
Logiciels, sites internet et applications mobiles	3 à 10 ans
Entente de non-concurrence	10 ans
Entente favorable de distribution	43 mois

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées à chaque fin d'exercice en ce qui a trait aux actifs incorporels importants. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

t) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque i) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et quand ii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les frais de rationalisation, qui comprennent principalement des indemnités de départ, sont comptabilisés lorsqu'un plan détaillé de rationalisation existe et qu'une attente fondée a été créée chez les personnes concernées à l'effet que le plan sera mis en place tel que prévu.

Les provisions sont révisées à chaque date de bilan et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé des résultats dans la période où la réévaluation a lieu.

u) Rémunération à base d'actions

Les attributions à base d'actions à des employés qui prévoient le règlement en espèces ou autres actifs, au gré de l'employé, sont évaluées à la juste valeur et sont classées en tant que passif. Le coût de rémunération est constaté à la dépense sur le délai d'acquisition des droits. Les variations de la juste valeur des attributions à base d'actions entre la date d'attribution et la date d'évaluation entraînent un changement du passif et du coût de rémunération.

Les estimations de la juste valeur des attributions à base d'actions sont déterminées en suivant un modèle d'évaluation des options et en tenant compte des modalités de l'attribution. Les principales hypothèses sont décrites aux notes 22 et 23.

v) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite

La Société offre aux employés des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies.

Régimes de retraite à cotisations définies

Conformément à ses régimes de retraite à cotisations définies, la Société verse des cotisations fixes aux régimes de retraite des employés participants et n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. Les obligations pour les contributions aux régimes de retraite à cotisations définies sont constatées à titre d'avantages sociaux dans les états consolidés des résultats lorsque les contributions deviennent exigibles.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

v) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite (suite)

Régimes de retraite à prestations définies et avantages complémentaires à la retraite

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies sont calculés selon des méthodes actuarielles et sont comptabilisés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées, qui comprend la meilleure estimation de la direction quant à l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. Les coûts des régimes de retraite à prestations définies constatés dans les états consolidés des résultats, à titre de coûts liés au personnel, comprennent principalement les éléments suivants :

- i) le coût des prestations au titre des services en échange des services rendus par les employés au cours de l'exercice;
- ii) le coût au titre des services passés constaté à la première des dates suivantes : a) lorsque le régime de retraite est modifié ou b) lorsque des coûts de restructuration sont constatés.

Les intérêts sur l'actif net ou le passif net au titre des prestations définies comptabilisés dans les états consolidés des résultats, à titre de charges financières, sont déterminés en multipliant l'actif net ou le passif net au titre des prestations définies par le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies.

Les réévaluations de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat global. Les réévaluations comprennent les éléments suivants :

- i) les gains et pertes actuariels résultant des changements dans les hypothèses actuarielles financières et démographiques utilisées pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies ou résultant des ajustements sur les passifs liés à l'expérience;
- ii) la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le revenu d'intérêt des actifs du régime calculé avec les intérêts sur l'actif net ou le passif net au titre des prestations définies;
- iii) les changements dans le plafonnement de l'actif net au titre des prestations définies ou dans l'exigence de financement minimal du passif.

Dans certains cas, la comptabilisation de l'actif net au titre des prestations définies est limitée à la valeur recouvrable, qui est fondée principalement sur la mesure dans laquelle la Société peut réduire unilatéralement les contributions futures au régime. De plus, un ajustement à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies peut être comptabilisé pour refléter l'obligation minimale de financement dans certains régimes de retraite de la Société.

En vertu d'un ancien régime, la Société offre aussi à certains des employés à la retraite une protection d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance dentaire. Les employés actifs de la Société ne bénéficient plus de ce type de protection post-retraite. Le coût des avantages complémentaires à la retraite est calculé en utilisant une méthode comptable similaire à celle des régimes de retraite à prestations définies. Les charges afférentes sont réglées par la Société à mesure qu'elles deviennent exigibles.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

w) Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction ait recours à des estimations, des hypothèses et du jugement qui ont une incidence sur les éléments d'actif et de passif, les postes de revenus et de charges, ainsi que la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels. Bien que ces estimations soient basées sur les meilleures connaissances de la direction et l'information disponible à la date d'évaluation, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les éléments importants suivants représentent les estimations les plus difficiles, subjectives ou complexes de la part de la direction :

i) Valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT

Lorsqu'un test de dépréciation est effectué sur un actif ou une UGT, la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT en fonction de sa juste valeur diminuée des coûts de vente ou de sa valeur d'utilité. Ces estimations sont basées sur des modèles d'évaluation qui requièrent l'utilisation d'un certain nombre d'hypothèses, telles qu'un taux d'actualisation avant impôts (« CMPC ») et un taux de croissance perpétuelle. Ces hypothèses ont un impact significatif sur les résultats des tests de dépréciation et sur la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats, s'il y a lieu. Une description des hypothèses clés utilisées dans les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition et une analyse de sensibilité des valeurs recouvrables sont présentées à la note 17.

ii) Coûts et obligations liés aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires à la retraite

L'estimation des coûts et obligations des régimes de retraite à prestations définies sont fondés sur un nombre d'hypothèses, telles que le taux d'actualisation, l'évolution future des niveaux de salaire, l'âge de départ à la retraite des employés, les coûts liés aux soins de santé et d'autres facteurs actuariels. Certaines de ces hypothèses peuvent avoir un impact significatif sur les coûts liés au personnel et sur les charges financières comptabilisés dans l'état consolidé des résultats, sur le gain ou la perte sur réévaluations des régimes à prestations définies comptabilisé(e) dans l'état consolidé du résultat global et sur la valeur comptable de l'actif au titre des prestations définies ou des autres éléments de passif dans le bilan consolidé. Les hypothèses clés et analyses de sensibilité sur le taux d'actualisation sont présentées à la note 25.

iii) Provisions

La comptabilisation des provisions exige que la direction estime les paiements nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle ou pour transférer cette obligation à des tierces parties à la date de l'évaluation. Une appréciation de la probabilité du dénouement des litiges et autres éventualités est aussi requise. Une description des principales provisions, y compris l'appréciation de la direction sur l'impact potentiel du dénouement des litiges légaux sur les états consolidés des résultats, est présentée à la note 19.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

w) Utilisation d'estimations et de jugement (suite)

Les éléments suivants représentent les jugements les plus importants de la direction, autres que ceux qui impliquent des estimations :

- i) Détermination d'une durée d'utilité déterminée pour la comptabilisation des actifs amortissables

Pour chaque catégorie d'actifs amortissables, la direction doit déterminer sur quelle période la Société s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés aux actifs. La détermination d'une durée d'utilité exige du jugement et a un impact sur la charge d'amortissement comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

- ii) Détermination des UGT aux fins des tests de dépréciation

La détermination des UGT exige du jugement pour déterminer le niveau le plus bas pour lequel il y a des entrées de trésorerie largement indépendantes générées par le groupe d'actifs. Dans l'identification des actifs à regrouper dans une UGT, la Société considère, entre autres, l'offre de services combinés, le partage des infrastructures de télédiffusion, l'intégration des actifs médias, la similarité à l'exposition au risque du marché et la matérialité. La détermination des UGT pourrait avoir un impact sur les résultats des tests de dépréciation et, s'il y a lieu, la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

- iii) Interprétation des lois et règlements

L'interprétation des lois et règlements, y compris les règles fiscales, exige du jugement de la direction qui peut avoir un impact sur la comptabilisation de provisions pour litiges et des impôts sur le bénéfice dans les états financiers consolidés.

x) Nouvelles prises de position en matière de comptabilité

La Société n'a pas encore complété son évaluation de l'incidence de l'adoption de ces nouvelles prises de position sur ses états financiers consolidés.

- i) *IFRS 9 – Instruments financiers* est applicable rétrospectivement, avec application anticipée permise.

L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes axées sur les dérivés incorporés dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture plus étroitement lié avec les activités de gestion des risques prises par les entités.

- ii) IFRIC 21 – *Droits ou taxes* est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014.

L'IFRIC 21 clarifie le moment de la comptabilisation d'un passif pour les sorties de ressources qui sont imposées par les gouvernements selon des dispositions légales ou réglementaires, basé sur l'activité qui rend le paiement exigible.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

2. REVENUS

La répartition des revenus entre les services rendus et les ventes de produits est la suivante :

	2013		2012	
			(redressés, note 1 b))	
Services rendus ¹	344 721	\$	345 665	\$
Ventes de produits	100 095		107 482	
	444 816	\$	453 147	\$

¹ La Société perçoit des redevances en relation avec la retransmission de son signal de télévision dans les marchés situés à l'extérieur de la zone de desserte locale de ses stations de télévision généralistes. Le 30 novembre 2013, la Commission du droit d'auteur du Canada (« CDA ») a approuvé l'entente concernant une nouvelle répartition des redevances entre les sociétés de gestion collective de droits pour la période de 2009 à 2013, et en vertu de laquelle la part des redevances revenant à la Société augmente significativement. La Société a comptabilisé l'augmentation de sa part dans les redevances durant l'exercice 2013, dont un montant de 6 111 000 \$ se rapportant aux années 2009 à 2012 ainsi qu'un montant de 1 460 000 \$ pour l'année 2013. La totalité de ces redevances sont incluses dans les autres débiteurs au 31 décembre 2013 (note 12).

3. ACHATS DE BIENS ET SERVICES

Les principales composantes se détaillent comme suit :

	2013		2012	
			(redressés, note 1b))	
Redevances, droits et coûts de production	160 033	\$	160 612	\$
Tirage et distribution	19 382		22 552	
Marketing, publicité et promotion	15 374		14 822	
Coûts liés aux immeubles	8 873		9 440	
Services rendus par la société mère	21 971		17 263	
Autres	27 852		37 800	
	253 485	\$	262 489	\$

4. CONTRATS-ÉCHANGES

Dans le cours normal de ses activités, la Société diffuse et publie de la publicité en échange de biens et services. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la Société a constaté des revenus à titre de contrats-échanges pour un montant de 6 328 000 \$ (9 424 000 \$ en 2012) et des charges d'exploitation à titre de contrats-échanges de 6 514 000 \$ (9 357 000 \$ en 2012).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

5. CHARGES FINANCIÈRES

	Note	2013	2012
			(redressés, note 1b))
Intérêts sur la dette à long terme	20	4 536 \$	4 996 \$
Amortissement des frais de financement		202	420
Intérêts sur le passif net ou l'actif net au titre des prestations définies	25	1 681	1 850
Perte sur change		23	102
Revenu net d'intérêts		(177)	(46)
		6 265 \$	7 322 \$

6. FRAIS DE RATIONALISATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, DÉPRÉCIATION D'ACTIFS ET AUTRES

	2013	2012
Frais de rationalisation des activités d'exploitation	2 622 \$	117 \$
Dépréciation d'actifs	2 093	–
Autres	150	–
	4 865 \$	117 \$

Au cours de l'exercice 2013, la Société a enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 2 214 000 \$ suite à l'abolition de postes, dont 1 058 000 \$ dans le secteur de la télévision et 1 156 000 \$ dans le secteur de l'édition. Au cours de l'exercice 2012, la Société avait enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 117 000 \$ par suite de l'abolition de plusieurs postes dans le secteur de l'édition.

Au cours de l'exercice 2013, la Société a annoncé la cessation des activités de télé-achat et de boutiques en ligne de sa division TVA Boutiques. Suite à ce repositionnement, la Société a enregistré une charge de dépréciation de 1 706 000 \$ liée aux stocks et à certains comptes à recevoir ainsi qu'une provision pour frais de rationalisation des activités d'exploitation de 408 000 \$ incluant des indemnités de départ.

Au cours de l'exercice 2013, la Société a également enregistré une charge de dépréciation de 387 000 \$ liée à l'inventaire de droits de distribution à long terme à la suite de sa décision de ne plus distribuer de nouveaux films québécois en salles de cinéma.

7. DÉPRÉCIATION DE L'ÉCART D'ACQUISITION

À la suite de l'adoption en 2012 des nouveaux tarifs concernant la contribution des entreprises aux coûts qui découleraient des services de récupération et de valorisation des matières résiduelles fournis par les municipalités au Québec, la Société a dû revoir son plan d'affaires pour ses activités et effectuer un test de dépréciation sur l'UGT de l'édition. La Société a alors conclu que la valeur recouvrable, déterminée sur la base de la valeur d'utilité, de l'UGT de l'édition était inférieure à sa valeur comptable et une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition de 32 200 000 \$ a été comptabilisée au cours du premier trimestre de 2012.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

8. GAIN SUR DISPOSITION DE PLACEMENTS

Le 31 mai 2012, suite à l'approbation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »), la Société a conclu la vente de sa participation de 51 % dans « The Cave » ainsi que de sa participation de 50 % dans « Mystery TV » à l'autre sociétaire de ces coentreprises, Shaw Media Global Inc., pour une contrepartie totale en espèces de 20 963 000 \$. Un gain sur disposition de placements de 12 881 000 \$, avant impôts, a été comptabilisé. Cette transaction n'a entraîné aucune charge d'impôts puisque la Société a utilisé des pertes en capital non enregistrées aux livres pour éliminer l'imposition du gain en capital sur disposition de placements.

9. ACQUISITION D'ENTREPRISES

Le 18 juillet 2013, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Les Publications Charron & Cie inc., éditeur du magazine *La Semaine*, pour une contrepartie totale de 7 768 000 \$, dont une somme de 568 000 \$ demeure impayée pour les éléments du fonds de roulement acquis. Dans le cadre de cette transaction, la Société a également acquis la totalité des actions émises et en circulation de Charron Éditeur inc., une maison d'édition de livres, et a simultanément cédé les activités de celle-ci à Groupe Sogides, une société sous contrôle commun, pour une somme équivalente au prix payé, soit un prix convenu de 219 000 \$, déduction faite des éléments du fonds de roulement cédés. Les résultats de la nouvelle filiale, Les Publications Charron & Cie inc., sont inclus dans les résultats consolidés de la Société depuis le 18 juillet 2013. Le processus de répartition du prix d'achat n'étant pas terminé au 31 décembre 2013 puisque le prix d'achat est sujet à certains ajustements usuels pour les éléments du fonds de roulement acquis, les montants affectés aux éléments d'actif et de passif pourraient être modifiés ultérieurement.

La répartition préliminaire du prix d'acquisition de Les Publications Charron & Cie inc. se détaille comme suit :

	2013
Éléments d'actif acquis	
Espèces	593 \$
Actif à court terme	1 109
Actif à long terme	29
Immobilisations	94
Actifs incorporels	3 030
Écart d'acquisition	4 755
	9 610
Éléments de passif pris en charge	
Passif à court terme	(1 134)
Impôts différés	(708)
	(1 842)
Éléments d'actif nets acquis à la juste valeur	7 768 \$
Contrepartie	
Espèces	7 200
Passif lié à l'ajustement préliminaire du fonds de roulement	568
	7 768 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

9. ACQUISITION D'ENTREPRISES (suite)

Les revenus consolidés de la Société et son bénéfice net pro forma consolidé auraient été de 449 339 000 \$ et de 16 225 000 \$ respectivement si l'acquisition d'entreprise avait eu lieu au début de l'exercice financier.

Il n'y a aucun montant de l'écart d'acquisition déductible aux fins des impôts sur le bénéfice.

10. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

La dépense d'impôts sur le bénéfice se présente comme suit :

	2013		2012 (redressés, note 1b))	
Exigibles	4 948	\$	3 774	\$
Différés	1 162		809	
	6 110	\$	4 583	\$

Le tableau suivant fait le rapprochement entre les impôts sur le bénéfice selon le taux d'imposition réglementaire national de 26,9 % en 2013 et 2012 et les impôts sur le bénéfice aux états consolidés des résultats :

	2013		2012 (redressés, note 1b))	
Impôts sur le bénéfice au taux d'imposition réglementaire national	7 535	\$	(1 242)	\$
Incidence des écarts de taux d'imposition provinciaux	(10)		(14)	
	7 525		(1 256)	
Augmentation (diminution) découlant de ce qui suit :				
Incidence fiscale des pertes déductibles de SUN News	(1 882)		(1 138)	
Incidence fiscale des pertes non déductibles de SUN News	–		1 187	
Incidence fiscale de charges non déductibles et de revenus non imposables	698		(1 126)	
Dépréciation non déductible de l'écart d'acquisition	–		8 662	
Variation des avantages découlant de la reconnaissance des pertes fiscales des années antérieures	–		(1 511)	
Autres ¹	(231)		(235)	
Impôts sur le bénéfice	6 110	\$	4 583	\$

¹ Inclut des réductions de passifs d'impôts différés de 336 000 \$ (103 000 \$ en 2012) résultant de l'évolution des dossiers de vérification fiscale, de la jurisprudence et de la législation fiscale.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

10. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE (suite)

Les principaux éléments constituant le montant du passif net d'impôts différés de la Société et leurs impacts sur la dépense d'impôts différés sont la suivants :

	Bilans consolidés		États consolidés des résultats	
	2013	2012 (redressés, note 1b))	2013	2012 (redressés, note 1b))
Pertes reportables	349 \$	347 \$	(2) \$	(249) \$
Créditeurs, charges à payer, provisions et revenus reportés	1 509	1 128	(363)	(126)
Régimes à prestations définies	(1 755)	9 808	2 027	1 138
Immobilisations	332	86	(237)	(96)
Écart d'acquisition, licences et autres actifs incorporels	(18 656)	(18 118)	(112)	433
Autres	(1 233)	(1 143)	(151)	(291)
	(19 454) \$	(7 892) \$	1 162 \$	809 \$

Les changements dans le passif net d'impôts différés se présentent comme suit :

	2013	2012 (redressés, note 1b))
Solde au début de l'exercice	(7 892) \$	(7 903) \$
Comptabilisés dans l'état des résultats	(1 162)	(809)
Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(9 536)	840
Autres	(864)	(20)
Solde à la fin de l'exercice	(19 454) \$	(7 892) \$

La Société n'a constaté aucun passif d'impôts différés au titre des bénéfices non répartis de ses filiales au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs étant donné qu'elle ne prévoit pas se départir de ses placements ou que ces bénéfices non répartis deviennent imposables.

Au 31 décembre 2013, la Société disposait, aux fins des impôts sur le bénéfice, de reports de pertes d'approximativement 1 309 000 \$ dont elle peut se servir pour réduire ses bénéfices imposables futurs et venant à échéance en 2032 et 2033.

De plus, la Société dispose d'un montant de 167 896 000 \$ de pertes en capital sans échéance qui n'ont pas été constatées et qui doivent servir à réduire uniquement les gains en capital futurs.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

11. INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les tableaux suivants présentent les informations additionnelles à l'égard des états consolidés des flux de trésorerie.

- a) Les variations hors caisse des actifs et des passifs d'exploitation, déduction faite de l'incidence des acquisitions et dispositions d'entreprises, se présentent comme suit :

	2013	2012 (redressés, note 1b))
Débiteurs	(17 370) \$	143 \$
Émissions, droits de diffusion et de distribution et stocks	6 056	(3 978)
Créditeurs et charges à payer	(6 557)	11 438
Droits de diffusion et de distribution à payer	505	1 515
Actifs et passifs d'impôts exigibles	3 941	1 175
Actif au titre des prestations définies et autres éléments de passif	(7 617)	(5 900)
Autres	533	(923)
	(20 509) \$	3 470 \$

- b) Les montants versés et encaissés pour les intérêts et les impôts sur le bénéfice sont classés au titre des activités d'exploitation et se présentent comme suit :

	2013	2012 (redressés, note 1b))
Intérêts nets versés	4 514 \$	5 031 \$
Impôts sur le bénéfice versés (déduction faite des remboursements)	1 005	2 578

12. DÉBITEURS

	Note	2013	2012
Comptes clients	28 b)	73 457 \$	68 311 \$
Autres débiteurs	2	23 227	13 255
Comptes clients et autres débiteurs de sociétés sous contrôle commun et affiliées		32 372	28 889
Crédits d'impôt et aide gouvernementale à recevoir		7 352	5 470
		136 408 \$	115 925 \$

Les comptes à recevoir de sociétés sous contrôle commun et affiliées sont soumis aux mêmes conditions que les comptes clients. Les sociétés sous contrôle commun sont des filiales de la société mère.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

13. ÉMISSIONS, DROITS DE DIFFUSION ET DE DISTRIBUTION ET STOCKS

	2013			
	Court terme	Long terme	Total	
Émissions réalisées et productions en cours de réalisation	5 682	\$ –	\$ 5 682	\$
Droits de diffusion	53 603	31 834	85 437	
Droits de distribution	1 177	151	1 328	
Stocks	966	–	966	
	61 428	\$ 31 985	\$ 93 413	\$

	2012			
	Court terme	Long terme	Total	
Émissions réalisées et productions en cours de réalisation	7 418	\$ –	\$ 7 418	\$
Droits de diffusion	56 476	33 068	89 544	
Droits de distribution	691	495	1 186	
Stocks	2 994	–	2 994	
	67 579	\$ 33 563	\$ 101 142	\$

Le coût des stocks et les charges liées aux émissions, aux droits de diffusion et de distribution inclus dans les achats de biens et services et dans les coûts liés au personnel s'élèvent à 280 168 000 \$ en 2013 (292 771 000 \$ en 2012). En 2013, un montant total de 596 000 \$ (300 000 \$ en 2012) a été comptabilisé dans les achats de biens et services pour la dépréciation de stocks, d'émissions, de droits de diffusion et de distribution.

14. PLACEMENTS

	Note	2013	2012
Télé Inter-Rives Ltée, entreprise associée, participation de 45 %		10 841 \$	10 496 \$
SUN News, entreprise associée, participation de 49 %	26	2 688	4 264
Autres placements ¹		1 293	2 891
		14 822 \$	17 651 \$

¹ Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la Société a encaissé un montant de 1 598 000 \$ lié à la liquidation d'un placement de portefeuille.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

15. IMMOBILISATIONS

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2013 et 2012, les changements dans la valeur nette comptable des immobilisations sont les suivants :

	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Équipements	Projets en cours de développement	Total
Coût :				
Solde au 31 décembre 2011	90 579 \$	170 624 \$	5 653 \$	266 856 \$
Acquisitions ¹	8 518	9 074	3 393	20 985
Reclassement	2 478	1 103	(4 188)	(607)
Radiations et dispositions	(1 164)	(2 303)	–	(3 467)
Immobilisations liées à SUN News (note 26)	(3 202)	(20 224)	(201)	(23 627)
Solde au 31 décembre 2012	97 209	158 274	4 657	260 140
Acquisitions ¹	4 975	6 972	6 159	18 106
Acquisition d'entreprises (note 9)	3	91	–	94
Reclassement	418	3 507	(4 139)	(214)
Radiations et dispositions	(52)	(870)	–	(922)
Solde au 31 décembre 2013	102 553 \$	167 974 \$	6 677 \$	277 204 \$
Amortissement et dépréciation cumulés :				
Solde au 31 décembre 2011	63 310 \$	101 539 \$	– \$	164 849 \$
Amortissement	3 345	11 779	–	15 124
Reclassement	–	(106)	–	(106)
Radiations et dispositions	(1 164)	(2 303)	–	(3 467)
Immobilisations liées à SUN News (note 26)	(2 770)	(11 984)	–	(14 754)
Solde au 31 décembre 2012	62 721	98 925	–	161 646
Amortissement	3 686	11 844	–	15 530
Reclassement	–	(12)	–	(12)
Radiations et dispositions	(52)	(870)	–	(922)
Solde au 31 décembre 2013	66 355 \$	109 887 \$	– \$	176 242 \$
Valeur nette comptable :				
Au 31 décembre 2012	34 488 \$	59 349 \$	4 657 \$	98 494 \$
Au 31 décembre 2013	36 198	58 087	6 677	100 962

¹ La variation nette des acquisitions d'immobilisations financées par les créditeurs et charges à payer, composée majoritairement d'équipements, est de 1 861 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (-845 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

16. LICENCES ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2013 et 2012, les changements dans la valeur nette comptable des licences et autres actifs incorporels sont les suivants :

	Licences de télédiffusion ¹	Logiciels, sites internet et applications mobiles	Autres actifs incorporels ¹	Projets en cours de développement	Total
Coût :					
Solde au 31 décembre 2011	92 850 \$	43 357 \$	894 \$	1 606 \$	138 707 \$
Acquisitions ²	–	2 445	–	699	3 144
Reclassement	–	1 571	–	(964)	607
Radiations et dispositions	(280)	–	(50)	–	(330)
Actifs incorporels liés à SUN News (note 26)	–	(828)	–	–	(828)
Solde au 31 décembre 2012	92 570	46 545	844	1 341	141 300
Acquisitions ²	–	2 254	–	924	3 178
Acquisition d'entreprises (note 9)	–	30	3 000	–	3 030
Reclassement	–	1 328	–	(1 114)	214
Radiations et dispositions	–	(1 125)	–	–	(1 125)
Solde au 31 décembre 2013	92 570 \$	49 032 \$	3 844 \$	1 151 \$	146 597 \$

Au 31 décembre 2013, le coût des actifs incorporels générés à l'interne, principalement composé de logiciels, sites internet et applications mobiles, est de 8 626 000 \$ (7 741 000 \$ au 31 décembre 2012). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la Société a enregistré des acquisitions d'actifs incorporels générés à l'interne de 1 657 000 \$ (1 953 000 \$ en 2012) et a radié 772 000 \$ d'actifs incorporels générés à l'interne qui étaient complètement amortis (nil en 2012).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

16. LICENCES ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS (suite)

	Licences de télédiffusion ¹	Logiciels, sites internet et applications mobiles	Autres actifs incorporels ¹	Projets en cours de développement	Total
Amortissement et dépréciation cumulés :					
Solde au 31 décembre 2011	– \$	23 374 \$	794 \$	– \$	24 168 \$
Amortissement	–	5 218	–	–	5 218
Reclassement	–	106	–	–	106
Radiations et dispositions	–	–	(50)	–	(50)
Actifs incorporels liés à SUN News (note 26)	–	(198)	–	–	(198)
Solde au 31 décembre 2012	–	28 500	744	–	29 244
Amortissement	–	5 754	146	–	5 900
Reclassement	–	12	–	–	12
Radiations et dispositions	–	(1 125)	–	–	(1 125)
Solde au 31 décembre 2013	– \$	33 141 \$	890 \$	– \$	34 031 \$
Valeur nette comptable :					
Solde au 31 décembre 2012	92 570 \$	18 045 \$	100 \$	1 341 \$	112 056 \$
Solde au 31 décembre 2013	92 570	15 891	2 954	1 151	112 566

¹ Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et comprennent les licences de télédiffusion qui sont affectées au groupe de l'UGT de la télévision, la licence d'exploitation d'un magazine et les marques de commerce.

² La variation nette des acquisitions d'actifs incorporels financées par les créiteurs et charges à payer, composée majoritairement de logiciels, est de 175 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (-121 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012).

Au 31 décembre 2013, l'amortissement et la dépréciation cumulés des actifs incorporels générés à l'interne, principalement composé de logiciels, sites internet et applications mobiles, est de 5 393 000 \$ (4 043 000 \$ au 31 décembre 2012). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la Société a enregistré une dépense d'amortissement pour les actifs incorporels générés à l'interne de 2 122 000 \$ (1 892 000 \$ en 2012).

Au 31 décembre 2013, la valeur nette comptable des actifs incorporels générés à l'interne est de 3 233 000 \$ (3 698 000 \$ au 31 décembre 2012).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

17. ÉCART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition aux 31 décembre 2013 et 2012 se détaille comme suit :

	Note	2013	2012
Coût	9	155 572 \$	150 817 \$
Amortissement et dépréciation cumulés	7	111 036	111 036
Valeur nette comptable		44 536 \$	39 781 \$

Au 31 décembre 2013, la valeur comptable de l'écart d'acquisition attribuée au groupe d'UGT du secteur de la télévision est de 3 039 000 \$ et le solde de 41 497 000 \$ est attribué au groupe d'UGT du secteur de l'édition (2 539 000 \$ et 37 242 000 \$ respectivement au 31 décembre 2012).

Montants recouvrables

Les montants recouvrables des UGT ont été déterminés sur la base de la valeur d'utilité en ce qui a trait aux tests de dépréciation effectués. La Société utilise la méthode des flux de trésorerie actualisés pour estimer la valeur d'utilité, lesquels sont calculés à l'aide des flux de trésorerie futurs prévus principalement dans ses plus récents budgets et dans son plan stratégique triennal, tels qu'approuvés par la direction de la Société et présentés au conseil d'administration. Ces prévisions ont été établies en considérant le rendement opérationnel passé et la part de marché de chaque UGT, les tendances économiques et spécifiques de l'industrie et du marché ainsi que les stratégies d'entreprise. Un taux de croissance perpétuelle est utilisé pour les flux de trésorerie au-delà de la période de trois ans. Le taux d'actualisation utilisé par la Société est un taux avant impôts dérivé du coût moyen pondéré du capital pertinent à chaque UGT, qui reflète l'évaluation du marché actuel de i) la valeur temporelle de l'argent et ii) du risque spécifique lié aux actifs pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées en fonction du risque. Le taux de croissance perpétuelle a été déterminé en analysant les marchés spécifiques de chaque UGT. Les hypothèses clés suivantes ont été utilisées pour déterminer les montants recouvrables lors des plus récents tests de dépréciation effectués :

Groupe d'UGT	2013		2012	
	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle
Télévision ¹	11,3 %	1,0 %	11,3 %	1,0 %
Édition	16,5 %	1,0 %	16,3 %	1,0 %

¹ Tel que permis par l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, la valeur recouvrable calculée lors du test de dépréciation annuel en 2012 a été utilisée pour le test réalisé en 2013 pour ce groupe d'UGT. Par conséquent, le taux d'actualisation avant impôts et le taux de croissance perpétuelle sont les mêmes en 2013 et en 2012.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

17. ÉCART D'ACQUISITION (suite)

Sensibilité des valeurs recouvrables

Le tableau suivant présente, pour chaque groupe d'UGT, la variation du taux d'actualisation avant impôts ou du taux de croissance perpétuelle utilisé pour le test le plus récent réalisé, qui aurait été nécessaire pour que le montant recouvrable égale la valeur comptable de l'UGT au moment du test de dépréciation le plus récent en 2013 :

Groupe d'UGT	Hausse différentielle du taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Baisse différentielle du taux de croissance perpétuelle
Télévision ¹	4,1 %	5,0 %
Édition	1,3 %	1,8 %

¹ Étant donné que la valeur recouvrable calculée lors du test de dépréciation annuel en 2012 a été utilisée pour le test réalisé en 2013 pour ce groupe d'UGT, les analyses de sensibilité sont les mêmes que celles présentées en 2012.

18. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Note	2013	2012
Comptes fournisseurs et charges à payer		44 412 \$	43 593 \$
Salaires et avantages sociaux des employés		20 693	22 610
Comptes à payer à des sociétés sous contrôle commun et affiliées		18 999	20 884
Rémunération à base d'actions	22 et 23	1 481	1 519
Intérêts à payer		329	293
Autres		46	193
		85 960 \$	89 092 \$

19. PROVISIONS ET ÉVENTUALITÉS

	Rationalisation des activités d'exploitation	Éventualités, litiges et autres	Total
Solde au 31 décembre 2012	160 \$	702 \$	862 \$
Variation nette dans les résultats	2 390	(436)	1 954
Déboursés	(2 166)	(5)	(2 171)
Solde au 31 décembre 2013	384 \$	261 \$	645 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

19. PROVISIONS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

La comptabilisation des provisions, tant pour la période de comptabilisation que pour les montants, exige l'exercice d'un jugement fondé sur des circonstances pertinentes et des situations, lesquelles peuvent évoluer dans le futur. Les provisions comprennent principalement ce qui suit :

Rationalisation des activités d'exploitation

Les provisions pour rationalisation des activités d'exploitation comprennent les indemnités de départ pour l'abolition de postes dans les secteurs de la télévision et de l'édition.

Éventualités et litiges

Un certain nombre de poursuites engagées contre la Société et ses filiales sont en instance. La direction de la Société et ses filiales est d'avis que le dénouement de ces poursuites ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société.

À la suite d'avis légaux, la direction de la Société a établi des provisions pour des réclamations et des poursuites spécifiques en considérant les faits de chacune des causes. La Société ne peut pas déterminer quand ou si un paiement lié à ces provisions sera effectué.

20. DETTE À LONG TERME

	2013	2012
Prêt à terme ⁱ⁾	75 000 \$	75 000 \$
Frais de financement, déduction faite de l'amortissement cumulé	(360)	(562)
	74 640	74 438
Moins la dette échéant à court terme	(74 640)	–
Dettes à long terme	– \$	74 438 \$

ⁱ⁾ La dette bancaire de la Société est composée d'un prêt à terme venant à échéance et remboursable en totalité le 11 décembre 2014 pour un montant de 75 000 000 \$. Ce prêt à terme porte intérêt au taux annuel de 5,54 %, avec des paiements d'intérêts les 15 juin et 15 décembre de chaque année. La Société bénéficie aussi d'un crédit rotatif pour un montant de 100 000 000 \$ dont la Société a effectué le renouvellement le 24 février 2012 pour un terme de cinq ans. Il porte intérêt à des taux variables fondés sur le taux des acceptations bancaires ou le taux de base bancaire, plus une marge variable en fonction du ratio de la dette totale sur le bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts, amortissement et autres éléments. Aux 31 décembre 2013 et 2012, aucun montant n'avait été prélevé sur le crédit rotatif.

Les frais liés au refinancement du crédit rotatif représentent 391 000 \$ et ont été enregistrés dans les frais de financement, en réduction de la dette à long terme.

En vertu de ses conventions de crédit, la Société est assujettie à certaines restrictions, dont le maintien de certains ratios financiers. Au 31 décembre 2013, la Société respectait les conditions relatives à ses conventions de crédit.

Aux 31 décembre 2013 et 2012, la Société avait des lettres de crédit en circulation d'un montant de 425 000 \$.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

21. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	Note	2013	2012 (redressés, note 1b))
Régimes à prestations définies	25	1 706 \$	36 526 \$
Droits de diffusion à payer		1 470	1 303
Rémunération à base d'actions ¹	23	770	633
Autres		28	37
		3 974 \$	38 499 \$

¹ La portion à court terme de la rémunération à base d'actions est comprise dans les créiteurs et charges à payer.

22. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires classe A, participantes, avec droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions classe B, participantes, sans droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions privilégiées, non participantes, sans droit de vote, d'une valeur nominale de 10 \$ chacune, pouvant être émises en séries.

Émis et payé aux 31 décembre 2013 et 2012 :

4 320 000 actions ordinaires classe A	72 \$
19 450 906 actions classe B	98 575
	98 647 \$

Régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants

Le régime prévoit notamment que l'octroi, les conditions et modalités afférentes aux options octroyées sont déterminés par le comité de rémunération de la Société. Toutefois, le prix de souscription de chaque action classe B visée par une option ne pourra être inférieur au cours de la clôture des actions en Bourse le jour précédant la date d'octroi de l'option. De plus, la durée des options ne pourra excéder 10 ans. Le nombre d'actions classe B pouvant être émises au terme du régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants est de 2 200 000.

Les détenteurs d'options peuvent, au moment de la levée de leurs options, choisir de recevoir de la Société un paiement en espèces égal au nombre d'actions à l'égard desquelles l'option est levée, multiplié par le montant par lequel la valeur du marché excède le prix d'achat des actions visées par ladite option ou, selon certaines modalités, souscrire à des actions classe B de la Société au prix d'exercice. La valeur du marché est définie par la moyenne des cours de clôture des cinq derniers jours de Bourse précédant le jour auquel l'option est levée.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants (suite)

Les options octroyées avant janvier 2006 sont normalement acquises en portions égales sur une période de quatre ans, dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi. Depuis janvier 2006, à l'exception de certaines circonstances et à moins que le comité de rémunération n'en décide autrement au moment de l'octroi, les options octroyées sont acquises sur une période de cinq ans selon l'une des modalités suivantes :

- i) en portions égales sur une période de cinq ans, dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi;
- ii) en portions égales sur une période de quatre ans, dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi;
- iii) en portions égales sur une période de trois ans, dont la première tranche de 33 1/3 % est acquise trois ans suivant la date de l'octroi.

Au cours des exercices 2013 et 2012, la Société n'a octroyé aucune nouvelle option en vertu de ce régime.

La Société a constaté un renversement de la charge de rémunération de 81 000 \$ relativement à ce programme au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (renversement de la charge de rémunération de 159 000 \$ en 2012).

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux options d'achat d'actions en circulation attribuées aux 31 décembre 2013 et 2012 :

	2013		2012	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	819 421	16,34 \$	833 610	16,35 \$
Annulées	(128 345)	15,29	(14 189)	16,84
Solde à la fin de l'exercice	691 076	16,54 \$	819 421	16,34 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	691 076	16,54 \$	819 421	16,34 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants (suite)

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2013 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre	Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
14,50 \$ à 16,40 \$	504 945	3,46	14,92 \$	504 945	14,92 \$
20,50 \$ à 21,38 \$	186 131	0,86	20,92	186 131	20,92
14,50 \$ à 21,38 \$	691 076	2,76	16,54 \$	691 076	16,54 \$

La juste valeur des options d'achat d'actions du régime d'options de la Société a été estimée au moyen du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes. Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de toutes les options d'achat d'actions en circulation du régime d'options d'achat d'actions de la Société aux 31 décembre 2013 et 2012 :

	2013	2012
Taux d'intérêt sans risque	1,05 %	1,13 %
Volatilité prévue	32,56 %	37,05 %
Durée restante prévue	1,0 an	1,4 an

La volatilité prévue est basée sur la volatilité historique du prix des actions classe B de la Société pour une période équivalente à la durée restante prévue des options. La durée restante prévue des options octroyées représente la période de temps au cours de laquelle les options attribuées devraient être en circulation. Le taux d'intérêt sans risque sur la durée restante prévue de l'option est basé sur la courbe de rendement du gouvernement du Canada en vigueur au moment de l'évaluation.

Aux 31 décembre 2013 et 2012, la valeur intrinsèque des passifs pour lesquels les options ont été acquises était nulle.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Résultat par action

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires :

	2013	2012 (redressés, note 1b))
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	15 746 000 \$	(6 464 000) \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base et dilué en circulation	23 770 906	23 770 906
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires (en dollars)	0,66 \$	(0,27) \$

Le calcul du résultat par action dilué ne tient pas compte de l'effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions de la Société puisque leur effet est non dilutif.

23. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS DE QUÉBECOR MÉDIA

En vertu d'un régime d'options d'achat d'actions créé par Québecor Média, des options ont été octroyées aux membres de la haute direction de la Société. Chaque option peut être exercée au cours des 10 années suivant la date de l'octroi, à un prix d'exercice n'étant pas inférieur à la juste valeur des actions ordinaires de Québecor Média, au moment de l'octroi, telle que déterminée par le conseil d'administration de Québecor Média (advenant que les actions ordinaires de Québecor Média ne soient pas inscrites à une bourse reconnue au moment de l'octroi) ou le cours moyen pondéré des cinq jours de bourse précédant la date d'octroi des actions ordinaires de Québecor Média sur les marchés boursiers où ces actions sont inscrites. Tant et aussi longtemps que les actions ordinaires de Québecor Média ne sont pas inscrites à une bourse reconnue, les options acquises sont exerçables uniquement durant les périodes suivantes : du 1^{er} mars au 30 mars; du 1^{er} juin au 29 juin; du 1^{er} septembre au 29 septembre; et du 1^{er} décembre au 30 décembre de chaque année. De plus, au moment de la levée d'une option, les détenteurs d'options peuvent, à leur discrétion : i) demander que la plus-value des actions sous-jacentes à une option acquise leur soit versée ou ii) souscrire, sous certaines conditions, à des actions ordinaires de Québecor Média.

À l'exception de certaines circonstances et à moins que le comité de rémunération de Québecor Média n'en décide autrement, les options sont acquises sur une période de cinq ans selon l'une des méthodes suivantes, déterminée par le comité de rémunération au moment de l'octroi : i) en portions égales sur une période de cinq ans dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi; ii) en portions égales sur une période de quatre ans dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi; ou iii) en portions égales sur une période de trois ans dont la première tranche de 33 1/3 % est acquise trois ans suivant la date de l'octroi.

La Société a constaté une charge de rémunération de 817 000 \$ relativement à ce programme au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (482 000 \$ en 2012).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

23. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS DE QUÉBECOR MÉDIA (suite)

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux options d'achat d'actions attribuées aux membres de la haute direction de la Société aux 31 décembre 2013 et 2012 :

	2013		2012	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	213 416	46,55 \$	393 252	46,66 \$
Octroyées	207 000	57,64	–	–
Exercées	(41 884)	46,70	(168 836)	46,57
Annulées	(32 500)	47,68	–	–
Options liées à des cadres transférés au sein de Québecor Média	(14 625)	46,48	–	–
Options liées à des cadres de SUN News (note 26)	–	–	(11 000)	50,10
Solde à la fin de l'exercice	331 407	53,35 \$	213 416	46,55 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	46 407	45,76 \$	49 291	45,99 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013, 41 884 options d'achat d'actions de Québecor Média ont été exercées pour une contrepartie en espèces de 471 000 \$ (168 836 options d'achat d'actions pour 986 000 \$ en 2012).

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2013 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre	Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
31,92 \$ à 47,29 \$	124 407	5,77	46,21 \$	46 407	45,76 \$
57,64 \$	207 000	9,61	57,64	–	–
31,92 \$ à 57,64 \$	331 407	8,16	53,35 \$	46 407	45,76 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

23. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS DE QUÉBECOR MÉDIA (suite)

La juste valeur des options d'achat d'actions du régime d'options de Québecor Média a été estimée au moyen du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes. Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de toutes les options d'achat d'actions en circulation du régime d'options d'achat d'actions de Québecor Média aux 31 décembre 2013 et 2012 :

	2013	2012
Taux d'intérêt sans risque	1,77 %	1,27 %
Taux de dividende	1,56 %	1,71 %
Volatilité prévue	23,62 %	23,24 %
Durée restante prévue	4,1 ans	2,8 ans

Puisqu'en date du 31 décembre 2013, les actions ordinaires de Québecor Média n'étaient pas cotées sur un marché boursier, la volatilité prévue découle de la volatilité implicite des actions de la société mère de Québecor Média. La durée restante prévue des options octroyées représente la période de temps au cours de laquelle les options attribuées devraient être en circulation. Le taux d'intérêt sans risque sur la durée restante prévue de l'option est basé sur la courbe de rendement du gouvernement du Canada en vigueur au moment de l'évaluation. Le taux de dividende est basé sur le taux moyen actuel.

Au 31 décembre 2013, la valeur intrinsèque des passifs pour lesquels les options ont été acquises était de 796 000 \$ (549 000 \$ au 31 décembre 2012).

24. CRÉDITS D'IMPÔT ET AIDE GOUVERNEMENTALE

Les revenus comprennent un montant de 10 590 000 \$ (12 134 000 \$ en 2012) au titre de l'aide gouvernementale à la programmation locale ainsi qu'à la production et à la diffusion de contenu canadien dans les magazines.

Des crédits d'impôts et de l'aide gouvernementale au montant de 2 007 000 \$ (2 837 000 \$ en 2012) ont été comptabilisés en réduction des frais de production des émissions et de coûts liés à la mise en marché de films, lesquels sont inclus dans les charges d'exploitation.

Au 31 décembre 2013, les avances reçues pour de l'aide gouvernementale totalisent 360 000 \$ (411 000 \$ en 2012) et sont présentées dans les droits de distribution à payer qui figurent sous la rubrique « Droits de diffusion et de distribution à payer ». Les revenus reportés incluent un montant de 1 987 000 \$ (1 550 000 \$ en 2012) lié à l'aide financière pour la production et la diffusion de contenu canadien dans les magazines.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE

Les régimes de retraite à l'intention des employés cadres et syndiqués de la Société comportent un volet à prestations définies, de type salaire de carrière indexé avant et après la retraite, ainsi qu'un volet à cotisations définies. La Société offre aux cadres supérieurs un régime de retraite de type salaire de fin de carrière, indexé avant et après la retraite, ainsi qu'un régime excédentaire non indexé après la retraite, dont les prestations compensent l'effet des limites fiscales. Les prestations de retraite de certains employés de TVA Publications inc. (« TVA Publications ») sont de type salaire de carrière indexé avant et après la retraite. La Société offre également aux employés retraités admissibles des avantages complémentaires à la retraite. La politique de la Société est de maintenir ses cotisations à un niveau permettant de pourvoir aux prestations et pour répondre aux exigences de la réglementation en vigueur et aux dispositions qui régissent le financement des régimes.

De par leur conception, les régimes à prestations définies exposent la Société à certains risques particuliers tels que le rendement sur les placements, les modifications du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation, la longévité des participants dans le régime et l'inflation future. Selon les règles de gouvernance de la Société, la surveillance des politiques et la gestion des risques liées aux régimes à prestations définies sont réalisées à différents niveaux par les comités de retraite, la haute direction de la Société et le comité d'audit. Les régimes à prestations définies font l'objet d'un suivi sur une base continue afin de surveiller les politiques de financement et de placement, la situation financière des régimes et le financement requis par la Société.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Les tableaux suivants présentent les informations relatives aux régimes à prestations définies et font le rapprochement entre la variation des obligations découlant des régimes et la juste valeur des éléments d'actif des régimes pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012 :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2013	2012	2013	2012
Variation des obligations liées aux régimes				
Obligations liées aux régimes au début de l'exercice	224 788 \$	202 864 \$	1 723 \$	1 736 \$
Coût des prestations au titre des services rendus	5 863	4 945	3	3
Frais d'intérêts	10 104	9 738	60	66
Cotisations des participants	3 135	3 150	–	–
Pertes (gains) actuariel(le)s résultant des :				
Hypothèses démographiques	6 798	–	84	–
Hypothèses financières	(23 409)	12 121	(44)	44
Modifications liées à l'expérience des participants	(2 929)	461	–	–
Prestations payées	(11 360)	(8 491)	(120)	(126)
Obligations liées aux régimes à la fin de l'exercice	212 990 \$	224 788 \$	1 706 \$	1 723 \$
Variation des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	189 985 \$	166 993 \$	– \$	– \$
Rendement réel sur les actifs des régimes	28 242	16 736	–	–
Cotisations de l'employeur	16 138	11 597	120	126
Cotisations des participants	3 135	3 150	–	–
Prestations payées	(11 360)	(8 491)	(120)	(126)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	226 140 \$	189 985 \$	– \$	– \$

Au 31 décembre 2013, la durée moyenne pondérée de l'obligation liée aux régimes était de 15,4 années (16,6 années en 2012). La Société prévoit des paiements au titre des prestations de 11 236 000 \$ en 2014.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

La stratégie d'investissement de la Société pour les actifs des régimes prend en considération un nombre de facteurs, y compris l'horizon temporel des obligations liées aux régimes de retraite et du risque d'investissement. Pour chaque régime, une fourchette d'affectation par catégorie d'actif est développée dans laquelle une combinaison de titres de capitaux propres et de titres de créances est utilisée pour optimiser le profil risque-rendement de l'actif des régimes et pour atténuer le décalage actif-passif.

Les actifs des régimes sont constitués de :

	2013		2012	
Titres de capitaux propres :				
Canadiens	26,8	%	26,5	%
Étrangers	33,8		31,9	
Titres de créances	36,7		39,0	
Autres	2,7		2,6	
	100,0	%	100,0	%

La juste valeur des actifs des régimes est principalement basée sur des prix cotés sur un marché actif.

Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des prestations définies, la Société détermine si des réductions potentielles dans les contributions futures sont permises par la réglementation applicable et par les conventions collectives. Lorsqu'un actif au titre des prestations définies est créé, il ne peut dépasser l'avantage futur économique que la Société peut s'attendre à tirer de cet actif. L'avantage futur économique représente la valeur des congés de cotisations futurs et des frais payables à la caisse de retraite. Il ne reflète pas les gains qui pourraient être générés dans le futur pouvant permettre des congés de cotisations à la Société. Lorsqu'il existe une exigence minimale de capitalisation, ceci peut limiter davantage le montant reconnu au bilan. L'exigence minimale de capitalisation représente la valeur actuelle des cotisations d'équilibre basées sur les plus récentes évaluations actuarielles de financement déposées.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Le rapprochement de l'état de la capitalisation au montant net constaté dans les bilans consolidés se détaille comme suit :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2013	2012	2013	2012
Rapprochement de l'état de la capitalisation				
Obligations liées aux régimes	(212 990)	(224 788)	(1 706) \$	(1 723) \$
Juste valeur des actifs des régimes	226 140	189 985	–	–
Surplus (déficit) des régimes	13 150	(34 803)	(1 706)	(1 723)
Plafonnement de l'actif	(4 912)	–	–	–
Montant net constaté¹	8 238 \$	(34 803) \$	(1 706) \$	(1 723) \$

¹ Le montant net constaté pour 2013 comprend un actif de 8 238 000 \$ (aucun en 2012) sous la rubrique « Actif au titre des prestations définies » ainsi qu'un passif de 1 706 000 \$ (36 526 000 \$ en 2012) sous la rubrique « Autres éléments de passif » (note 21).

Les composantes des réévaluations sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2013	2012 (redressés, note 1b))	2013	2012 (redressés, note 1b))
Gain (perte) actuariel(le) sur les obligations liées aux régimes	19 540 \$	(12 582) \$	(45) \$	(40) \$
Rendement réel sur les actifs des régimes, excluant la composante du revenu d'intérêt calculé sur l'actif ou le passif net constaté au titre des prestations définies	20 721	9 485	–	–
Plafonnement de l'actif	(4 912)	–	–	–
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	35 349 \$	(3 097) \$	(45) \$	(40) \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Les éléments du coût net des régimes sont les suivants :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2013	2012	2013	2012
		(redressés, note 1b))		(redressés, note 1b))
Coûts liés au personnel :				
Coût des prestations au titre des services rendus	5 863 \$	4 945 \$	3 \$	3 \$
Autres	964	702	–	–
Intérêts sur le passif net ou l'actif net au titre des prestations définies	1 621	1 784	60	66
Coût net des prestations	8 448 \$	7 431 \$	63 \$	69 \$

Le coût relatif aux régimes de retraite à cotisations définies pour l'exercice 2013 se chiffrait à 3 076 000 \$ (3 488 000 \$ en 2012).

Les cotisations de l'employeur prévues aux régimes de retraite à prestations définies et aux avantages complémentaires à la retraite de la Société seront de 11 945 000 \$ en 2014, fondé sur le plus récent rapport financier actuariel déposé (des contributions de 16 258 000 \$ ont été payées en 2013).

Hypothèses

La Société formule son hypothèse pour le taux d'actualisation qui est utilisé pour déterminer le coût annuel des prestations et le coût des intérêts, en se fondant sur un index des rendements des obligations de sociétés de première catégorie et une analyse de la courbe de rendement correspondante selon les durées des régimes à la date d'évaluation.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Hypothèses (suite)

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations liées aux régimes de la Société aux 31 décembre 2013 et 2012 sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2013	2012	2013	2012
Obligations liées aux régimes				
Taux à la fin de l'exercice :				
Taux d'actualisation	4,90 %	4,40 %	4,90 %	4,40 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,00 – 3,25	3,25 – 3,50	3,00 – 3,25	3,25 – 3,50
Coût des prestations périodiques				
Taux à la fin de l'exercice précédent :				
Taux d'actualisation	4,40 %	4,75 %	4,40 %	4,75 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,25 – 3,50	3,25 – 3,50	3,25 – 3,50	3,25 – 3,50

La tendance du taux présumé du coût des soins de santé utilisé dans le calcul de l'obligation liée aux avantages complémentaires à la retraite constitués était de 7,6 % à la fin de 2013. Selon les prévisions, le coût devrait diminuer graduellement au cours des 13 prochaines années pour s'établir à 5,0 % et demeurer à ce niveau par la suite.

Analyses de sensibilité

Une diminution de 10 points de base du taux d'actualisation aurait les impacts suivants, avant impôts sur le bénéfice, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 :

Augmentation (diminution)	Actif au bilan	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite		
		Bénéfice	Autres éléments du résultat global	Obligation au bilan	Bénéfice	Autres éléments du résultat global
Taux d'actualisation	(3 290) \$	(326) \$	(3 290) \$	13 \$	– \$	(13) \$

Il existe des limites à cette analyse de sensibilité puisqu'elle considère uniquement les impacts d'une diminution de 10 points de base du taux d'actualisation (au début de l'exercice, ce qui a un impact sur les résultats, et à la fin de l'exercice, ce qui a un impact sur le résultat global) sans modification des autres hypothèses. Aucune analyse de sensibilité n'a été effectuée sur les autres hypothèses étant donné que des changements similaires à ces hypothèses n'auraient pas un impact significatif sur les états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

26. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration de la Société et des membres de la haute direction. Leur rémunération est la suivante :

	2013		2012	
Salaires et avantages à court terme	3 431	\$	4 030	\$
Rémunération à base d'actions	1 007		291	
Autres avantages à long terme	592		1 211	
	5 030	\$	5 532	\$

Revenus et charges d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

- La Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et affiliées, pour un montant total de 76 836 000 \$ (77 747 000 \$ en 2012).
- La Société a constaté des charges liées à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et affiliées pour un total de 34 667 000 \$ (32 072 000 \$ en 2012).
- La Société a comptabilisé des honoraires de gestion à la société mère pour un montant de 4 320 000 \$ (4 320 000 \$ en 2012).

Autres opérations

La Société et Corporation Sun Media, une société sous contrôle commun de la société mère, Québecor Média, ont constitué, au cours de l'exercice 2010, une nouvelle société en nom collectif, SUN News. La Société détenait alors une participation de 51 % alors que Corporation Sun Media détenait une participation de 49 %. Les résultats de cette société en nom collectif étaient consolidés à 100 % dans les résultats de la Société et la participation de Corporation Sun Media était enregistrée sous la rubrique « Participation ne donnant pas le contrôle » à l'état consolidé des résultats. Le 30 juin 2012, la Société a vendu une participation de 2 % dans SUN News à Corporation Sun Media pour un montant de 765 000 \$. La Société détient maintenant une participation de 49 % dans SUN News alors que Corporation Sun Media détient 51 %. La différence entre le montant versé et la valeur comptable de cette participation a entraîné un gain de 581 000 \$ qui a été comptabilisé dans le surplus d'apport. Suite à la perte de contrôle dans cette société, les résultats de SUN News ne sont plus consolidés depuis le 1^{er} juillet 2012 et le placement dans cette société est dorénavant comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

26. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Autres opérations (suite)

Le tableau suivant fournit le détail de l'actif net de SUN News qui a été reclassé comme placement selon la méthode de la mise en équivalence à la date de déconsolidation :

	30 juin 2012
Actif à court terme	
Espèces	430 \$
Débiteurs et autres actifs à court terme	2 792
	3 222
Actif à long terme	
Immobilisations	8 873
Actifs incorporels	650
	12 745
Passif à court terme	
Créditeurs et charges à payer	3 555
Actif net	9 190
Participation de Corporation Sun Media	(4 687)
Placement selon la méthode de la mise en équivalence	4 503 \$

Au cours de l'exercice 2013, une contribution totale de 10 600 000 \$ (15 250 000 \$ en 2012) a été effectuée par les sociétaires, dont une mise de fonds de 5 194 000 \$ par la Société (7 617 000 \$ en 2012).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

27. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

a) Contrats de location et ententes d'achat

La Société s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation, principalement pour des locaux et des équipements ainsi que pour des contrats d'acquisition de services, de droits de distribution et de diffusion, d'immobilisations et d'actifs incorporels représentant des paiements totaux de 911 297 000 \$, dont 8 194 000 \$ avec des sociétés apparentées. Les contrats de location ont divers termes, clauses d'indexation, options d'achat et droits de renouvellement. Les paiements minimaux pour les années futures s'établissent comme suit :

	Contrats de location	Droits de diffusion et de distribution	Autres
2014	1 419	\$ 69 382	\$ 10 863
2015 à 2018	4 372	300 420	10 530
2019 et ultérieurement	2 939	510 923	449

Les dépenses liées aux contrats de location-exploitation de la Société et ses filiales s'établissent à 1 946 000 \$ en 2013 (2 402 000 \$ en 2012) et ont été constatées à titre de charge d'exploitation dans les états consolidés des résultats.

Québecor Média a conclu une entente d'une durée de 12 ans avec Rogers Communications concernant les droits de diffusion francophones pour le Canada de la Ligue nationale de hockey. En attente de la finalisation des ententes entre Québecor Média et Groupe TVA, les engagements totaux liés à ce contrat ont été inclus dans les engagements de la Société.

b) Garanties

La Société a garanti une partie des valeurs résiduelles de certains des actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation pour le bénéfice du bailleur. Si la juste valeur des actifs loués, à la fin de la durée des contrats de location-exploitation respectifs dont ils font l'objet, est inférieure à leur valeur résiduelle garantie, la Société devra alors compenser le bailleur, sous réserve de certaines conditions, pour une partie du manque à gagner. Au 31 décembre 2013, l'obligation maximale à l'égard de ces garanties totalise approximativement 337 000 \$ et la Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé relativement à ces garanties. La Société n'a effectué aucun paiement relativement à ces garanties au cours des exercices précédents.

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut avec des tiers des ententes d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions, telles que des contrats d'acquisitions de biens, des ententes de services et des contrats de location. Ces ententes obligent la Société à indemniser un tiers pour les dépenses engagées en regard de circonstances spécifiques. Les termes de ces indemnisations peuvent varier d'une transaction à l'autre en fonction des clauses incluses dans l'entente. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel qu'elle pourrait être tenue de verser à un tiers sur l'ensemble de ses engagements. Par ailleurs, des engagements spécifiques à risque s'élèvent à environ 4 700 000 \$ au 31 décembre 2013. La Société n'a pas constaté de passif au bilan consolidé relativement à ces ententes puisqu'elle a l'assurance raisonnable qu'elle ne subira pas d'impact négatif suite à leur mise en application ou résolutions.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques financiers de la Société sont établies afin d'identifier et d'analyser les risques auxquels la Société est confrontée, de fixer des contrôles et des limites de risques appropriés, et de superviser les risques et le respect des limites. Les politiques de gestion des risques sont revues au besoin afin de refléter les changements de conditions du marché et des activités de la Société.

La Société et ses filiales utilisent des instruments financiers et, par conséquent, sont exposées au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché découlant des variations de taux de change et de taux d'intérêt.

a) Juste valeur des instruments financiers

La Société a considéré la hiérarchie des évaluations à la juste valeur selon l'*IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir*. Cette hiérarchie reflète l'importance des données utilisées pour évaluer ses instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés et se détaille comme suit :

- niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et
- niveau 3 : les données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La juste valeur estimative de la dette à long terme est fondée sur un modèle d'évaluation en utilisant les données du niveau 2. La juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments financiers similaires comportant la même échéance.

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme aux 31 décembre 2013 et 2012 sont les suivantes :

	2013		2012	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Prêt à terme	75 000	\$ 76 800	\$ 75 000	78 400

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

b) Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte lorsqu'elle est exposée à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement d'obligations contractuelles par des tierces parties.

Dans le cours normal de ses activités, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. Au 31 décembre 2013, aucun client n'avait un solde représentant une partie importante du chiffre consolidé des comptes clients de la Société. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients. Le solde des comptes clients de la Société est réparti entre de nombreux clients, principalement des agences de publicité. La Société ne croit donc pas qu'elle soit exposée à un niveau de risque de crédit inhabituel ou important. Au 31 décembre 2013, 5,61 % des comptes clients étaient impayés depuis plus de 120 jours après la date de facturation (5,57 % au 31 décembre 2012). De plus, au 31 décembre 2013, la provision pour créances douteuses s'élevait à 1 086 000 \$ (1 100 000 \$ au 31 décembre 2012).

Le tableau suivant présente les changements à la provision pour créances douteuses pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012 :

	2013		2012
			(redressés, note 1b))
Solde au début de l'exercice	1 100	\$	1 183
Variation comptabilisée à l'état des résultats	486		616
Utilisation	(500)		(660)
Provision pour créances douteuses liée à SUN News (note 26)	-		(39)
Solde à la fin de l'exercice	1 086	\$	1 100
			\$

c) Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de rencontrer leurs obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance ou le risque que ces obligations soient rencontrées à un coût excessif. La Société et ses filiales s'assurent qu'elles ont suffisamment de flux de trésorerie provenant des opérations courantes et de disponibilités de sources de financement pour rencontrer les besoins futurs de fonds requis pour les investissements à long terme, le fonds de roulement, les paiements d'intérêts et remboursements de dettes, les contributions aux fonds de pension, les dividendes et les rachats d'actions ainsi que pour respecter ses engagements et garanties.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

c) Gestion du risque de liquidité (suite)

Au 31 décembre 2013, les obligations et les échéances des passifs financiers de la Société se détaillent comme suit :

	Total	Moins de 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans
Créditeurs et charges à payer	87 742	\$ 87 742	\$ –	\$ –
Droits de diffusion et de distribution à payer	18 774	17 304	1 470	–
Dette à long terme	75 000	75 000	–	–
Paievements d'intérêts	5 293	4 505	700	88
Total	186 809	\$ 184 551	\$ 2 170	\$ 88

d) Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt affectent les revenus de la Société ou la valeur de ses instruments financiers. L'objectif d'une gestion du risque de marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables.

Risque de change

La Société est exposée à un risque de change limité sur les revenus et les dépenses compte tenu du faible volume de transactions effectuées dans des devises autres que le dollar canadien. La devise la plus transigée est le dollar américain et il est utilisé principalement pour certains achats de droits de distribution, de dépenses en immobilisations et dans la perception de revenus avec certains clients. Compte tenu du faible volume de transactions en devises, la Société ne voit pas la nécessité d'utiliser une couverture de change. Par conséquent, la sensibilité de la Société à l'égard de la variation des taux de change est limitée. Une augmentation ou une diminution de 1 % dans le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain aurait un impact non matériel sur le bénéfice net.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt lié à son crédit rotatif. Aux 31 décembre 2013 et 2012, la dette à long terme de la Société était composée entièrement de dette à taux fixe, ce qui limite le risque de taux d'intérêt.

De plus, une augmentation (diminution) de 100 points de base dans le taux des acceptations bancaires canadien à la fin du présent exercice n'aurait eu aucun impact puisque la seule facilité de crédit de la Société portant intérêt à taux variable était inutilisée.

La Société revoit sa situation régulièrement afin de s'assurer que les risques n'ont pas changé.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

e) Gestion du capital

Les principaux objectifs de la Société dans sa gestion du capital sont :

- de préserver la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation afin de continuer à donner un rendement à ses actionnaires;
- de maintenir une base optimale de sa structure de capital afin de répondre aux besoins en capitaux dans les différents secteurs d'activités, y compris les occasions de croissance et le maintien de la confiance des investisseurs et des créanciers.

La Société gère sa structure du capital en tenant compte des caractéristiques des risques liés aux actifs sous-jacents de ses secteurs et selon les exigences requises, s'il y a lieu. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouvelles dettes ou le remboursement de sa dette actuelle par l'utilisation d'entrées d'argent générées à l'interne, les montants de distribution aux actionnaires sous forme de dividendes ou de rachat d'actions, l'émission de nouveau capital-actions sur le marché et l'apport d'ajustements à son programme de dépenses en immobilisations. La stratégie de la Société est demeurée inchangée en regard de l'exercice précédent.

La structure du capital de la Société est composée des capitaux propres et d'une dette à long terme échéant en 2014, moins les espèces.

Aux 31 décembre 2013 et 2012, la structure du capital se présentait comme suit :

	2013	2012
Dette à long terme	75 000 \$	75 000 \$
Espèces	(7 717)	(10 619)
Passif net	67 283	64 381
Capitaux propres	308 059 \$	266 545 \$

À l'exception des exigences de ratios financiers requises dans ses conventions de crédit, la Société n'est assujettie à aucune autre exigence externe sur le capital. Au 31 décembre 2013, la Société respecte les conditions relatives à ses conventions de crédit.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

29. INFORMATION SECTORIELLE

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur de la télévision** inclut les activités du Réseau TVA (incluant les filiales et divisions TVA Productions inc., TVA Ventes et Marketing inc., TVA Accès inc., TVA Nouvelles et TVA Interactif), des services spécialisés, de la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles, des activités de télé-achat et de boutiques en ligne de la division TVA Boutiques jusqu'au second trimestre de 2013 ainsi que des activités de distribution de produits audiovisuels de la division TVA Films.
- **Le secteur de l'édition** inclut les activités de TVA Publications inc. et de Les Publications Charron & Cie inc., qui se spécialisent dans l'édition de magazines de langue française dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode et la décoration, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines et les activités de la division TVA Studio qui se spécialise dans les activités d'édition sur mesure, de productions commerciales imprimées et de services prémédia.

Les éléments intersectoriels représentent les éliminations de transactions dans le cours normal des activités effectuées entre les secteurs d'activités de la Société en ce qui a trait aux revenus et aux dépenses.

Les secteurs isolables déterminés par la direction de la Société sont des unités d'exploitation stratégiques qui offrent des biens et services divers. Ils sont gérés séparément, entre autres, parce que chaque secteur exige des stratégies de mise en marché différentes.

Les conventions comptables pour ces secteurs sont les mêmes que celles utilisées par la Société dans son ensemble (note 1).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

29. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

					2013
	Télévision		Édition	Éléments intersectoriels	Total
Revenus	380 064	\$	67 909	\$	(3 157) \$ 444 816 \$
Achats de biens et services	212 995		43 647		(3 157) 253 485
Coûts liés au personnel	114 785		15 976		– 130 761
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	52 284		8 286		– 60 570
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels					21 430
Charges financières					6 265
Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres					4 865
Bénéfice avant dépense d'impôts et part de la perte dans les entreprises associées					28 010 \$
Acquisitions d'immobilisations	16 071	\$	174	\$	– \$ 16 245 \$
Acquisitions d'actifs incorporels	2 506	\$	497	\$	– \$ 3 003 \$
Actif total	458 135	\$	63 916	\$	– \$ 522 051 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

29. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

					2012 (redressés, note 1 b))
	Télévision		Édition	Éléments intersectoriels	Total
Revenus	389 856	\$	67 357	\$	(4 066) \$ 453 147
Achats de biens et services	220 934		45 621		(4 066) 262 489
Coûts liés au personnel	131 130		17 046		– 148 176
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	37 792		4 690		– 42 482
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels					20 342
Charges financières					7 322
Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres					117
Dépréciation de l'écart d'acquisition					32 200
Gain sur disposition de placements					(12 881)
Perte avant dépense d'impôts et part de la perte dans les entreprises associées et les coentreprises					(4 618) \$
Acquisitions d'immobilisations	19 349	\$	2 481	\$	– \$ 21 830
Acquisitions d'actifs incorporels	2 462	\$	803	\$	– \$ 3 265
Actif total	448 529	\$	53 442	\$	– \$ 501 971

¹ Le chef de la direction utilise le bénéfice d'exploitation ajusté comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société. Le bénéfice d'exploitation ajusté est une mesure non normalisée selon les IFRS et est définie comme étant le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement des immobilisations et des actifs incorporels, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres, la dépréciation de l'écart d'acquisition, le gain sur disposition de placements, la dépense d'impôts, la part de la perte dans les entreprises associées et les coentreprises et la perte nette attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle.

GROUPE TVA INC.
Rapport de gestion annuel
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA » ou la « Société »), filiale de Québecor Média inc. (« QMI »), est une entreprise de communication qui œuvre dans deux secteurs d'activités : la télévision et l'édition. En télévision, la Société est active en création, en production et en diffusion d'émissions de divertissement, d'information et d'affaires publiques, en distribution de produits audiovisuels et de films et en production commerciale. Elle exploite le plus important réseau privé de télévision de langue française en Amérique du Nord, en plus d'exploiter huit services spécialisés. Elle possède également une participation minoritaire dans la chaîne spécialisée Évasion et dans le service spécialisé de langue anglaise SUN News Network (« SUN News »). En édition, Groupe TVA publie plus de 50 titres, ce qui en fait le plus important éditeur de magazines de langue française du Québec. Elle offre aussi des services d'édition sur mesure, de productions commerciales imprimées et de services prémédia, favorisant le rayonnement des marques de commerce de ses clients par le média imprimé. Les actions classe B de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Le présent rapport de gestion couvre les principales activités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Les états financiers consolidés de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2013, 2012 et 2011 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens. Le rapport de gestion devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés préparés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les activités de chacun des secteurs de la Société sont les suivantes :

- Le secteur de la télévision inclut les activités du Réseau TVA (y compris les filiales et divisions TVA Productions inc., TVA Ventes et Marketing inc., TVA Accès inc. (« TVA Accès »), TVA Nouvelles et TVA Interactif), des services spécialisés, de la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles, des activités de télé-achat et de boutiques en ligne de la division TVA Boutiques jusqu'au deuxième trimestre de 2013 ainsi que des activités de distribution de produits audiovisuels de la division TVA Films.
- Le secteur de l'édition inclut les activités de TVA Publications inc. (« TVA Publications ») et de Les Publications Charron & Cie inc. (« Publications Charron ») qui se spécialisent dans l'édition de magazines de langue française dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode et la décoration, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines et les activités de sa division TVA Studio qui se spécialise dans les activités d'édition sur mesure, de productions commerciales imprimées et de services prémédia. Au 30 décembre 2013, les activités de la division TVA Studio ont été transférées vers les activités de TVA Accès du secteur de la télévision.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2012

- Le 19 décembre 2013, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») a annoncé que les distributeurs de signaux de télévision par câble et par satellite devraient offrir tous les services canadiens de nouvelles nationales de catégorie C spécialisés, tel que « SUN News » et « LCN », dans des forfaits ou à la carte au plus tard le 20 mai 2014. Le 8 août 2013, le CRTC avait refusé la demande de distribution obligatoire sur le service de base au Canada, de « SUN News ».
- Le 26 novembre 2013, QMI a conclu une entente d'une durée de douze (12) ans avec Rogers Communications concernant les droits de diffusion francophones pour le Canada de la Ligue nationale de hockey (« LNH ») dès la saison 2014-2015. TVA Sports devient le diffuseur francophone officiel de la LNH en vertu de cette entente, laquelle inclut les droits de diffusion des matchs nationaux de toutes les équipes canadiennes, dont ceux du Canadien de Montréal, jusqu'à 160 matchs entre les équipes américaines et tous les matchs des séries éliminatoires, notamment ceux de la finale de la Coupe Stanley. Cette entente inclut également tous les événements spéciaux de la LNH.
- Le 31 août 2013, la Société a fermé sa division TVA Boutiques qui exerçait des activités de télé-achat et de boutiques en ligne.
- Au cours du troisième trimestre de 2013, la Société a comptabilisé une rétroactivité de 6 841 000 \$ concernant l'augmentation de sa quote-part des redevances pour la retransmission de signaux éloignés pour les années 2009 à 2012 et les deux premiers trimestres de 2013.
- Le 18 juillet 2013, la Société a fait l'acquisition de Les Publications Charron & Cie inc., éditeur du magazine « La Semaine », et de Charron Éditeur inc. pour une somme de 7 500 000 \$. Les activités de Les Publications Charron & Cie inc. ont été intégrées à celles du secteur de l'édition de la Société alors que celles de Charron Éditeur inc. ont été transférées à Groupe Sogides, une société sous contrôle commun, pour une somme de 300 000 \$.
- Le 5 juin 2013, Groupe TVA a annoncé la mise en œuvre d'un plan de rationalisation des dépenses incluant l'abolition d'environ 90 postes.
- Le 2 mai 2013, la chaîne TVA Sports a conclu une entente avec CBC/Radio-Canada et est devenue la chaîne spécialisée francophone officielle des Jeux Olympiques d'hiver de Sotchi 2014.
- Au cours du premier trimestre de 2013, la Société a décidé de cesser la distribution de nouveaux films québécois en salles de cinéma jusqu'alors effectuée par sa division TVA Films. Cette décision n'affecte en rien ses activités à titre de distributeur de produits audiovisuels sur l'ensemble des autres supports et plateformes.
- Le 14 mars 2013, Groupe TVA a annoncé que le président du Conseil d'administration de la Société, M. Serge Guoin, quitterait ses fonctions à la suite de la tenue de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société le 7 mai 2013 et remplacé par M. Pierre Karl Péladeau.
- Le 6 février 2013, des forces créatives et de programmation de Groupe TVA et de Vidéotron Ltée se sont regroupées pour former Contenu QMI, une nouvelle division de QMI, ayant comme mandat de créer, développer, acquérir, diffuser et exporter des contenus audiovisuels.
- Le 1^{er} février 2013, la chaîne « Mille » a été renommée « MOI&cie ». La nouvelle identité de la chaîne, spécialement conçue pour les femmes québécoises, s'ancre avec la même mission, la même cible et les mêmes valeurs qu'elle partage avec le magazine « MOI&cie ».

MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS

Pour évaluer son rendement financier, la Société utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées, ni reconnues, selon les IFRS. Elle utilise ces mesures financières hors IFRS car elle estime qu'elles donnent une bonne représentation de son rendement. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises et, par conséquent, les mesures financières qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

Bénéfice ou perte d'exploitation ajusté(e)

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement des immobilisations et actifs incorporels, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres, la dépréciation de l'écart d'acquisition, le gain sur disposition de placements, la dépense d'impôts, la part de la perte (du bénéfice) dans les entreprises associées et les coentreprises et la perte nette attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e), tel(le) que défini(e) ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Cette mesure ne représente pas les fonds disponibles pour le service de la dette, le paiement de dividendes, le réinvestissement ou d'autres utilisations discrétionnaires, et ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction estime que le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) est un instrument utile d'évaluation du rendement. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. De plus, des mesures comme le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) sont fréquemment utilisées par la communauté financière pour analyser et comparer le rendement d'entreprises dans les secteurs où la Société est active. Signalons que la définition du bénéfice (de la perte) d'exploitation ajusté(e) adoptée par la Société peut différer de celle d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente la conciliation du bénéfice d'exploitation ajusté avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés de la Société.

Tableau 1**Conciliation du bénéfice d'exploitation ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés**

(en milliers de dollars)

	Exercices terminés les 31 décembre		Trois mois terminés les 31 décembre	
	2013	2012 (redressés)	2013	2012 (redressés)
Bénéfice d'exploitation ajusté :				
Télévision	52 284 \$	37 792 \$	18 031 \$	18 781 \$
Édition	8 286	4 690	2 303	1 844
	60 570	42 482	20 334	20 625
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels	21 430	20 342	5 474	4 970
Charges financières	6 265	7 322	1 476	1 767
Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres	4 865	117	991	-
Dépréciation de l'écart d'acquisition	-	32 200	-	-
Gain sur disposition de placements	-	(12 881)	-	-
Dépense d'impôts	6 110	4 583	2 564	3 191
Part de la perte dans les entreprises associées et les coentreprises	6 154	1 677	1 501	1 859
Participation ne donnant pas le contrôle	-	(4 414)	-	-
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	15 746 \$	(6 464) \$	8 328 \$	8 838 \$

COMPARAISON DES EXERCICES 2013 ET 2012

Analyse des résultats consolidés de Groupe TVA

Produits d'exploitation de 444 816 000 \$, en baisse de 8 331 000 \$ (-1,8 %).

- Baisse de 9 792 000 \$ (-2,5 %) dans le secteur de la télévision (tableau 2) due principalement à la cessation des activités de TVA Boutiques, à la baisse de 2,1 % des revenus provenant du Réseau TVA, aux résultats de SUN News (voir section « SUN News ») qui ne sont plus consolidés ainsi qu'à la baisse de 3,5 % des revenus provenant de la division TVA Accès. Ces baisses ont été compensées en partie par la hausse de 10,3 % des revenus des services spécialisés.
- Hausse de 552 000 \$ (0,8 %) dans le secteur de l'édition (tableau 2) principalement attribuable à l'impact favorable qu'a eu l'acquisition du magazine « La Semaine » le 18 juillet 2013, notamment sur les revenus en kiosque qui ont connu une croissance de 2,6 %, ainsi qu'à la hausse de 17,4 % des produits d'exploitation de TVA Studio. Ces hausses ont été compensées en partie par la baisse de 7,9 % des revenus publicitaires.

Tableau 2
Produits d'exploitation
(en milliers de dollars)

	Exercices terminés les 31 décembre		Trois mois terminés les 31 décembre	
	2013	2012 (redressés)	2013	2012 (redressés)
Télévision	380 064	\$ 389 856	\$ 102 796	\$ 110 477
Édition	67 909	67 357	17 923	17 384
Éléments intersectoriels	(3 157)	(4 066)	(697)	(857)
	444 816	\$ 453 147	\$ 120 022	\$ 127 004

Bénéfice d'exploitation ajusté de 60 570 000 \$, en hausse de 18 088 000 \$ (42,6 %).

- Écart favorable de 14 492 000 \$ dans le secteur de la télévision (tableau 3), principalement attribuable aux résultats de SUN News qui ne sont plus consolidés et à la croissance de 11,9 % du bénéfice d'exploitation ajusté du Réseau TVA suite à la comptabilisation, au cours du troisième trimestre, d'une rétroactivité concernant des redevances pour la retransmission de signaux éloignés (voir « Droits de retransmission de signaux éloignés » dans l'analyse des résultats du secteur télévision).
- Écart favorable de 3 596 000 \$ dans le secteur de l'édition (tableau 3), principalement attribuable à l'impact défavorable de la comptabilisation au premier semestre 2012 de la rétroactivité des années 2010 et 2011 de la charge résultant de l'adoption des nouveaux tarifs concernant la contribution des entreprises aux coûts des services de récupération et de valorisation des matières résiduelles fournis par les municipalités au Québec « Éco Entreprise » ainsi qu'à l'impact favorable des résultats d'exploitation du magazine « La Semaine » depuis le 18 juillet 2013.

Tableau 3
Bénéfice d'exploitation ajusté
(en milliers de dollars)

	Exercices terminés les 31 décembre		Trois mois terminés les 31 décembre	
	2013	2012 (redressés)	2013	2012 (redressés)
Télévision	52 284 \$	37 792 \$	18 031 \$	18 781 \$
Édition	8 286	4 690	2 303	1 844
	60 570 \$	42 482 \$	20 334 \$	20 625 \$

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 15 746 000 \$ (0,66 \$ par action de base et dilué), comparativement à une perte nette de 6 464 000 \$ (-0,27 \$ par action de base et dilué) à la même période de 2012.

- Cet écart favorable de 22 210 000 \$ (0,93 \$ par action de base et dilué) s'explique essentiellement par :
 - la dépréciation de l'écart d'acquisition de 32 200 000 \$ du secteur de l'édition survenue au premier trimestre 2012;
 - la hausse de 18 088 000 \$ du bénéfice d'exploitation ajusté;
partiellement compensées par :
 - l'écart défavorable de 12 881 000 \$ au niveau du gain sur disposition de placements du secteur de la télévision enregistré au deuxième trimestre 2012;
 - l'écart défavorable de 4 748 000 \$ des frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres;
 - l'écart défavorable de 4 477 000 \$ dans la part de la perte dans les entreprises associées et les coentreprises;
 - la baisse de 4 414 000 \$ de la participation ne donnant pas le contrôle;
 - l'écart défavorable de 1 527 000 \$ au niveau de la dépense d'impôt.
- Le calcul du résultat par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions diluée en circulation de 23 770 906 pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012.

Charge d'amortissement des immobilisations et actifs incorporels de 21 430 000 \$, soit une hausse de 1 088 000 \$ (5,3 %).

- Cette hausse est principalement due à l'amortissement accéléré comptabilisé au niveau des actifs incorporels de la division TVA Boutiques suite à la cessation de ses activités au cours du troisième trimestre, à l'amortissement accéléré comptabilisé en lien avec un site web, à l'amortissement d'actifs incorporels acquis suite à la transaction avec Publications Charron, ainsi qu'à la mise en service d'importants projets immobiliers au cours de la dernière année.

Charges financières de 6 265 000 \$, soit une baisse de 1 057 000 \$ qui s'explique essentiellement par un niveau d'endettement moyen moins élevé pour l'exercice 2013 comparativement à l'exercice 2012, dû principalement à l'encaissement du produit de disposition lié à la vente des participations dans « Mystery TV » et « The Cave » à la fin du second trimestre de 2012. Par conséquent, l'utilisation du crédit rotatif a été moindre en 2013 diminuant les frais de financement correspondants.

Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres de 4 865 000 \$ pour l'exercice 2013 comparativement à une charge de 117 000 \$ pour la période correspondante de 2012, soit une hausse de 4 748 000 \$.

- Au cours de l'exercice 2013, la Société a enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 2 214 000 \$ suite à l'abolition de plusieurs postes dans le secteur de la télévision et de l'édition comparativement à des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 117 000 \$ pour l'exercice 2012 suite à l'abolition de postes liés à un magazine du secteur de l'édition.
- Au cours de l'exercice 2013, la Société a annoncé la cessation des activités de télé-achat et de boutiques en ligne de sa division TVA Boutiques et a enregistré une charge de dépréciation de 1 706 000 \$ liée aux stocks et à certains comptes à recevoir, ainsi qu'une provision pour frais de rationalisation des activités d'exploitation de 408 000 \$.
- Au cours du premier trimestre de l'exercice 2013, la Société a également enregistré une charge de dépréciation de 387 000 \$ liée à l'inventaire de droits de distribution à long terme à la suite de sa décision de ne plus distribuer de nouveaux films québécois en salles de cinéma.

Charge de dépréciation de l'écart d'acquisition nulle pour l'exercice 2013 contre une charge de 32 200 000 \$ enregistrée pour la période correspondante de 2012.

- Au cours du premier trimestre de 2012, suite à l'adoption des nouveaux tarifs concernant la contribution des entreprises aux coûts liés aux services de récupération et de valorisation des matières résiduelles fournis par les municipalités au Québec, la Société a revu son plan d'affaires pour ces activités et a effectué un test de dépréciation sur l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») de l'édition. La Société a alors conclu que la valeur recouvrable, déterminée sur la base de la valeur d'utilité, de l'UGT de l'édition était inférieure à sa valeur comptable et une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition de 32 200 000 \$ a été comptabilisée, sans incidence fiscale.

Gain sur disposition de placements nul pour l'exercice 2013 contre un gain de 12 881 000 \$ pour la période correspondante de 2012.

- Cette différence s'explique par le gain avant impôts, enregistré au second trimestre de 2012, relié à la vente des participations de 51 % dans le service spécialisé « The Cave » et de 50 % dans le service spécialisé « Mystery TV » à Shaw Media Global Inc.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 6 110 000 \$ (taux d'imposition effectif de 21,8 %) en 2013 comparativement à 4 583 000 \$ (taux d'imposition effectif de -99,2 %) pour la même période de 2012.

- La baisse du taux d'imposition au cours de l'exercice 2013 par rapport au taux d'imposition statutaire de la Société de 26,9 % s'explique principalement par la part de la Société dans les économies d'impôts découlant des pertes de SUN News pour cette période, compensée en partie par l'écart permanent relié aux éléments non déductibles.
- La baisse du taux d'imposition au cours de l'exercice 2012 par rapport au taux d'imposition statutaire de la Société de 26,9 % s'explique principalement par l'effet net de la dépréciation non déductible de l'écart d'acquisition et de l'utilisation de pertes en capital non enregistrées aux livres de la Société pour éliminer l'imposition du gain en capital sur la disposition de placements.

Part de la perte dans les entreprises associées et les coentreprises de 6 154 000 \$ pour l'exercice 2013, comparativement 1 677 000 \$ pour l'exercice précédent, soit un écart défavorable de 4 477 000 \$ expliqué principalement par l'impact de la vente d'une participation dans SUN News, le 30 juin 2012, et par la vente, le 31 mai 2012, des participations de la Société dans les coentreprises.

Participation ne donnant pas le contrôle nulle pour l'exercice 2013 contre 4 414 000 \$ pour l'exercice précédent, puisque celle-ci représentait la quote-part de Corporation Sun Media dans la perte avant impôts de « SUN News ». Depuis le 1^{er} juillet 2012, cette entité est dorénavant comptabilisée comme placement selon la méthode de la mise en équivalence. Ses résultats ne sont plus consolidés au sein de la Société.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Télévision

Produits d'exploitation de 380 064 000 \$, soit une diminution de 9 792 000 \$ (-2,5 %), principalement attribuable à :

- la perte de revenus découlant de la cessation des activités de la division TVA Boutiques au troisième trimestre 2013;
- la baisse de 2,1 % des revenus du Réseau TVA provenant d'une baisse de 5,2 % des revenus publicitaires et compensée en partie par la comptabilisation d'une rétroactivité de 7 571 000 \$ pour « Droits de retransmission » (voir paragraphe ci-dessous) ;
- l'impact défavorable lié au fait que les résultats de SUN News ne sont plus consolidés depuis le début du troisième trimestre de 2012;
- la baisse de 3,5 % des revenus provenant de TVA Accès suite à un ralentissement au niveau des activités de production commerciale;

compensés en partie par :

- la hausse de 12,9 % des revenus d'abonnement des services spécialisés :
 - les chaînes « LCN » et « TVA Sports » s'accaparent respectivement 35,3 % et 27,7 % de cette hausse;
 - les chaînes « MOI&cie », « addik^{TV} » et « prise 2 » ont connu des croissances respectives de 39,6 %, 12,7 % et 10,9 %.
- la hausse de 5,7 % des revenus publicitaires des services spécialisés provenant principalement des chaînes « addik^{TV} », « prise 2 », « Casa » et « TVA Sports ».

Droits de retransmission de signaux éloignés (« Droits de retransmission »)

La Société perçoit des redevances en relation avec la retransmission de son signal de télévision dans les marchés situés à l'extérieur de la zone de desserte locale de ses stations de télévision généralistes. Le 30 novembre 2013, la Commission du droit d'auteur du Canada (« CDA ») a approuvé l'entente sur une nouvelle répartition des redevances entre les sociétés de gestion collective de droits pour la période de 2009 à 2013, et en vertu de laquelle la part des redevances revenant à la Société augmente significativement. La Société a comptabilisé durant l'exercice 2013 l'augmentation de sa part dans les redevances pour une somme de 7 571 000 \$ dont un montant de 6 111 000 \$ se rapportant aux années 2009 à 2012 en lien avec ce dossier.

Statistiques d'écoute du marché francophone

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, les parts de marché totales de Groupe TVA ont été de 31,6 parts comparativement à 32,2 parts pour la même période de 2012, soit un léger recul de 0,6 part.

Les parts de marché combinées des services spécialisés de Groupe TVA ont été de 8,1 parts pour l'année 2013 comparativement à 8,5 parts en 2012. Cette baisse provient principalement de « LCN » qui avait connu d'excellentes cotes d'écoute lors de la couverture en direct des événements reliés au « boycott » des étudiants au Québec en 2012. La majorité des autres services spécialisés ont connu une croissance de leur part de marché, dont « Casa » et « YooPa » qui ont tous deux gagné 0,2 part tandis que « MOI&cie » et « prise 2 » ont connu chacun une croissance de 0,1 part.

Le Réseau TVA demeure en tête avec ses 23,5 parts de marché soit plus que les parts de marché réunies de ses deux principaux concurrents généralistes. Le Réseau TVA a diffusé 17 des 30 émissions les plus regardées au Québec durant l'année 2013, dont *La Voix* et *Le Banquier - Céline Dion* avec des auditoires dépassant les 2 000 000 de téléspectateurs.

Tableau 4
Statistiques d'écoute du marché francophone
(Parts de marché en %)

Année 2013 vs 2012			
	2013	2012	Écart
Chaînes généralistes francophones :			
TVA	23,5	23,7	- 0,2
SRC	13,2	11,8	+ 1,4
V	8,1	8,6	- 0,5
	44,8	44,1	+ 0,7
Chaînes spécialisées et payantes francophones :			
TVA	8,1	8,5	- 0,4
SRC	4,9	5,1	- 0,2
Bell Média*	19,1	18,7	+0,4
Autres	15,8	16,4	- 0,6
	47,9	48,7	- 0,8
Total anglophones et autres :	7,3	7,2	+0,1
Groupe TVA	31,6	32,2	- 0,6

Source : Sondages BBM. Québec franco, 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, l-d, 2h-2h, t2+.

*Selon les propriétés lui appartenant suite à la transaction Bell-Astral complétée en date du 5 juillet 2013.

Charges d'exploitation de 327 780 000 \$, soit une diminution de 24 284 000 \$ (-6,9 %).

- Cette baisse est expliquée principalement par :
 - la baisse de 5,3 % des charges d'exploitation du Réseau TVA, expliquée par la mise en place d'un plan de rationalisation ainsi que par l'ajustement favorable, au second trimestre de 2013, d'une provision pour droits de licence du CRTC;

- l'impact favorable lié au fait que les résultats de SUN News ne sont plus consolidés depuis le 1^{er} juillet 2012;
- la baisse des charges d'exploitation de la division TVA Boutiques suite à la cessation de ses activités;

compensés en partie par :

- la hausse de 9,8 % des charges d'exploitation des services spécialisés découlant d'investissements accrus en programmation dans la majorité des services spécialisés.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 52 284 000 \$, soit une variation favorable de 14 492 000 \$ (38,3 %), expliquée principalement par :

- l'impact positif sur le bénéfice d'exploitation ajusté de la vente d'une participation dans SUN News en juin 2012;
- la hausse du bénéfice d'exploitation ajusté du Réseau TVA découlant de la comptabilisation de la rétroactivité pour « Droits de retransmission », ainsi que de la mise en place d'un plan de rationalisation qui a plus que compensé la baisse des revenus publicitaires.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur de la télévision (exprimés en pourcentage des revenus) à la baisse, passant de 90,3 % pour l'exercice 2012 à 86,2 % pour la même période de 2013. Cette baisse est principalement attribuable aux éléments mentionnés ci-dessus.

Édition

Produits d'exploitation de 67 909 000 \$, soit une hausse de 552 000 \$ (0,8 %), principalement attribuable à :

- l'ajout favorable des produits d'exploitation du magazine « La Semaine » depuis le 18 juillet 2013;
- l'augmentation de 17,4 % des revenus provenant de TVA Studio découlant d'un volume d'activités accru;

partiellement compensés par :

- une baisse de 10,3 %¹ des ventes en kiosque; et
- une baisse de 8,9 %¹ des revenus publicitaires.

¹ Excluant le magazine « La Semaine »

Fonds du Canada pour les périodiques

Depuis le 1^{er} avril 2010, le gouvernement canadien a instauré le Fonds du Canada pour les périodiques (« FCP ») qui offre une aide financière aux industries canadiennes des magazines et des journaux non quotidiens afin qu'elles puissent continuer à produire et à diffuser du contenu canadien. L'ensemble de l'aide reliée à ce programme est entièrement enregistrée à titre de produits d'exploitation et représente 10,0 % des produits d'exploitation du secteur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 (8,8 % pour l'exercice 2012).

Statistiques de lectorat et de parts de marché

- L'ensemble des magazines du Groupe TVA détiennent 58,9 % des parts de marché des lecteurs québécois francophones cumulés par mois selon les données compilées par le PMB (*Print Measurement Bureau* – automne 2013).
- Les hebdomadaires rejoignent plus de 2 500 000 de lecteurs canadiens cumulés par semaine selon les données compilées par le PMB (*Print Measurement Bureau* – automne 2013).
 - Le magazine « 7 Jours », consacré à l'actualité artistique et culturelle, compte à lui seul 666 000 lecteurs par semaine.
 - Le magazine « La Semaine », qui offre un contenu artistique familial, rejoint 496 000 personnes par semaine.

Charges d'exploitation de 59 623 000 \$, soit une baisse de 3 044 000 \$ (-4,9 %), principalement attribuable à :

- une variation favorable de 2 571 000 \$ relativement à la charge concernant Éco Entreprise puisque pour l'exercice 2012, les charges d'exploitation comprenaient la rétroactivité des années 2010 et 2011;
- la baisse moyenne de 5,1 %¹ de l'ensemble des autres charges d'exploitation combinant des économies de coûts reliées au volume et des réductions de dépenses reliées au plan de rationalisation des charges d'exploitation de l'ordre de 4 000 000 \$ mis en place au second trimestre de 2013;

partiellement compensées par :

- l'inclusion des charges d'exploitation relatives au magazine « La Semaine » depuis le 18 juillet 2013.

¹ Excluant le magazine « La Semaine »

Bénéfice d'exploitation ajusté de 8 286 000 \$, soit une variation favorable de 3 596 000 \$, expliquée principalement par :

- l'impact de la comptabilisation au premier semestre 2012 de la charge résultant de l'adoption des nouveaux tarifs relatifs à Éco Entreprise; et
- l'ajout favorable des résultats d'exploitation du magazine « La Semaine » depuis le 18 juillet 2013.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur de l'édition (exprimés en pourcentage des revenus) de 87,8 % pour l'exercice 2013 contre 93,0 % pour la même période de 2012. Cette diminution s'explique essentiellement par les éléments ci-haut mentionnés.

Acquisition de Publications Charron

Le 18 juillet 2013, la Société a fait l'acquisition de Publications Charron, éditeur de magazines, notamment du magazine hebdomadaire « La Semaine », qui affiche des ventes moyennes hebdomadaires variant entre 36 300 et 42 700 copies. Les revenus provenant de ces activités ont été intégrés au secteur de l'édition au cours du troisième trimestre de 2013. L'ajout de ces activités aux ventes en kiosque des magazines existants du secteur de l'édition a généré une croissance de 12,9 % des ventes en kiosque pour l'exercice 2013.

COMPARAISON DES QUATRIÈMES TRIMESTRES 2013 ET 2012

Analyse des résultats consolidés de Groupe TVA

Produits d'exploitation de 120 022 000 \$, en baisse de 6 982 000 \$ (-5,5 %).

- Baisse de 7 681 000 \$ (-7,0 %) dans le secteur de la télévision due principalement à la baisse de 4,6 % des revenus publicitaires du Réseau TVA, à l'impact défavorable généré par la cessation des activités de la division TVA Boutiques, ainsi que par la baisse de 28,9 % des revenus provenant de la division TVA Accès. Ces baisses ont été compensées en partie par la hausse de 6,3 % des revenus provenant des services spécialisés.
- Hausse de 539 000 \$ (3,1 %) dans le secteur de l'édition, principalement attribuable à la hausse de 12,5 % des revenus en kiosque compte tenu de l'addition du magazine « La Semaine » depuis le 18 juillet 2013 ainsi qu'à la hausse de 13,5 % des produits d'exploitation de TVA Studio, compensées en partie par la baisse des revenus publicitaires.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 20 334 000 \$, en baisse de 291 000 \$ (-1,4 %).

- Écart défavorable de 750 000 \$ dans le secteur de la télévision, principalement attribuable à la baisse de 5,5 % du bénéfice d'exploitation ajusté du Réseau TVA suite à la baisse de ses revenus publicitaires.
- Écart favorable de 459 000 \$ dans le secteur de l'édition, principalement attribuable à l'ajout des résultats d'exploitation du magazine « La Semaine » depuis le 18 juillet 2013, à l'impact favorable de la mise en place d'un plan de rationalisation des dépenses au second trimestre 2013, compensé en partie par la baisse des revenus publicitaires et en kiosque des autres magazines.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 8 328 000 \$ (0,35 \$ par action de base et dilué) au quatrième trimestre 2013, comparativement à un bénéfice net de 8 838 000 \$ (0,37 \$ par action de base et dilué) à la même période de 2012.

- Cet écart défavorable de 510 000 \$ (0,02 \$ par action de base et dilué) s'explique essentiellement par :
 - l'écart défavorable de 991 000 \$ des frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres;
 - l'écart défavorable de 504 000 \$ au niveau de l'amortissement des immobilisations et actifs incorporels;partiellement compensés par :
 - l'écart favorable de 627 000 \$ au niveau de la dépense d'impôts; et
 - l'écart favorable de 358 000 \$ dans la part de la perte dans les entreprises associées.
- Le calcul du résultat par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions diluée en circulation de 23 770 906 pour les trimestres terminés les 31 décembre 2013 et 2012.

Charge d'amortissement des immobilisations et actifs incorporels de 5 474 000 \$, soit une hausse de 504 000 \$ (10,1 %).

- Cette hausse est principalement due à l'amortissement d'actifs incorporels acquis suite à l'acquisition de Publications Charron, ainsi qu'aux mises en service importantes et radiations d'équipements techniques survenues au cours du quatrième trimestre 2013.

Charges financières de 1 476 000 \$, soit une légère baisse de 291 000 \$ qui s'explique principalement par des revenus d'intérêts plus élevés au quatrième trimestre de 2013 comparativement à la même période de 2012.

Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres de 991 000 \$ au quatrième trimestre de 2013, comparativement à une charge nulle au même trimestre de 2012.

- Suite à la cessation des activités de TVA Boutiques au cours du troisième trimestre 2013, la Société a enregistré une charge de dépréciation supplémentaire de 483 000 \$ liée à l'inventaire et à certains comptes à recevoir, ainsi que des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 105 000 \$ au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2013.
- Au cours de la période de trois mois terminée le 31 décembre 2013, la Société a enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 430 000 \$ suite à l'abolition de postes dans le secteur de la télévision et de l'édition.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 2 564 000 \$ (taux d'imposition effectif de 20,7 %) au quatrième trimestre 2013, comparativement à 3 191 000 \$ (taux d'imposition effectif de 23,0 %) à la même période de 2012.

- Aux quatrième trimestres 2012 et 2013, la baisse du taux d'imposition par rapport au taux d'imposition statutaire de la Société de 26,9 % s'explique principalement par la part de la Société dans les économies d'impôts découlant des pertes de SUN News.

Part de la perte dans les entreprises associées de 1 501 000 \$ au quatrième trimestre 2013, comparativement à 1 859 000 \$ au même trimestre de 2012, soit un écart favorable de 358 000 \$ expliqué par de meilleurs résultats financiers pour SUN News au cours de la période de trois mois terminée le 31 décembre 2013.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Télévision

Produits d'exploitation de 102 796 000 \$, soit une diminution de 7 681 000 \$ (-7,0 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 4,2 % des revenus du Réseau TVA, conséquence directe de la baisse de 4,6 % des revenus publicitaires;
- l'écart défavorable découlant de la cessation des activités de la division TVA Boutiques au cours du troisième trimestre 2013;
- la baisse de 28,9 % des revenus provenant de TVA Accès suite à un ralentissement au niveau des activités de production commerciale;

compensés en partie par :

- la hausse des revenus d'abonnement de la majorité de nos services spécialisés pour une croissance combinée de 6,0 %, dont des hausses respectives de 35,1 %, 18,9 %, 11,2 % et 10,0 % des chaînes « MOI&cie », « TVA Sports », « prise 2 » et « addik^{TV} »;
- la hausse de 6,8 % des revenus publicitaires des services spécialisés provenant principalement de « Casa » et « prise 2 » avec des hausses respectives de 54,6 % et 49,3 %.

Statistiques d'écoute du marché francophone

Pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2013, les parts de marché totales de Groupe TVA ont été de 30,9 parts, comparativement à 33,6 parts pour la même période de 2012. Les parts de marché combinées des services spécialisés francophones de Groupe TVA ont été de 7,5 parts au cours de cette période de 2013, comparativement à 8,4 parts pour la même période de 2012. Cette diminution provient principalement de « LCN » avec la couverture quotidienne des activités de la commission Charbonneau, lesquelles partagent les cotes d'écoutes avec RDI. Malgré tout, « LCN » demeure en tête par rapport à son principal compétiteur qui a vu ses parts de marché diminuer de 0,7 part pour la même période. Le Réseau TVA demeure en tête avec ses 23,4 parts de marché, soit plus que les parts de marché réunies de ses deux principaux concurrents généralistes. Le Réseau TVA a diffusé la majorité des 30 émissions les plus regardées au Québec, dont *Le Banquier - Céline Dion*, *Le Banquier et les Bloopers TVA Salut Bonjour!*, avec des auditoires dépassant les 1 600 000 téléspectateurs.

Tableau 5
Statistiques d'écoute du marché francophone
(Parts de marché en %)

Automne 2013 vs 2012			
	2013	2012	Écart
Chaînes généralistes francophones :			
TVA	23,4	25,2	- 1,8
SRC	14,4	13,6	+ 0,8
V	8,3	9,1	- 0,8
	46,1	47,9	- 1,8
Chaînes spécialisées et payantes francophones :			
TVA	7,5	8,4	- 0,9
SRC	4,8	4,9	- 0,1
Bell Média*	18,6	15,3	+ 3,3
Autres	15,5	16,6	- 1,1
	46,4	45,2	+ 1,2
Total anglophones et autres	7,5	6,9	+ 0,6
Groupe TVA	30,9	33,6	- 2,7

Source : Sondages BBM. Québec franco, 1^{er} octobre au 31 décembre 2013, l-d, 2h-2h, t2+.

*Selon les propriétés lui appartenant suite à la transaction Bell-Astral complétée en date du 5 juillet 2013.

Charges d'exploitation de 84 765 000 \$, soit une baisse de 6 931 000 \$ (-7,6 %).

- Cette baisse est expliquée principalement par :
 - la baisse des charges d'exploitation de la division TVA Boutiques suite à la cessation de ses activités au cours du troisième trimestre;
 - la baisse de 34,1 % des charges d'exploitation de TVA Accès, conséquence directe de la baisse du volume d'activités au niveau de la production commerciale;
 - l'impact favorable de la mise en place d'un plan de réduction des dépenses et d'une gestion serrée des coûts, permettant au Réseau TVA de réduire de 3,8 % ses charges d'exploitation;

compensés en partie par :

- la hausse de 6,1 % des charges d'exploitation des services spécialisés découlant d'investissements accrus en programmation dans la majorité de nos services spécialisés.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 18 031 000 \$, soit une baisse de 750 000 \$, expliquée principalement par :

- la baisse de 5,5 % du bénéfice d'exploitation ajusté du Réseau TVA due à la baisse de ses revenus publicitaires;

compensée en partie par :

- l'impact favorable du plan de réduction de dépenses sur l'ensemble des charges d'exploitation du secteur télévision.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur de la télévision (exprimés en pourcentage des revenus) en légère baisse, passant de 83,0 % pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2012 à 82,5 % pour la même période de 2013. Cette baisse est principalement attribuable à la mise en place d'un plan de rationalisation des dépenses dans le secteur de la télévision.

Édition

Produits d'exploitation de 17 923 000 \$, soit une hausse de 539 000 \$ (3,1 %), principalement attribuable à :

- la hausse de 12,5 % des ventes en kiosque compte tenu de l'addition du magazine « La Semaine » depuis le 18 juillet 2013;
- la hausse de 13,5 % des produits d'exploitation de TVA Studio, notamment en production commerciale imprimée;

compensées en partie par :

- la baisse de 9,4 % des revenus publicitaires.

En excluant « La Semaine », les revenus publicitaires ont reculé de 12,3 % comparativement au trimestre correspondant de 2012 et les ventes en kiosque ont reculé de 14,5 %.

Charges d'exploitation de 15 620 000 \$, soit une légère hausse de 80 000 \$ (0,5 %), principalement attribuable à :

- l'inclusion des charges d'exploitation du magazine « La Semaine » depuis le 18 juillet 2013;
- la hausse des charges d'exploitation reliée au volume accru des activités de TVA Studio;

compensées en partie par :

- l'impact favorable de la mise en place du plan de rationalisation des charges d'exploitation au second trimestre.

En excluant le magazine « La Semaine » et le niveau d'activités accru de TVA Studio, les charges d'exploitation ont diminué de 11,4 % comparativement au trimestre correspondant de 2012.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 2 303 000 \$, soit une hausse de 459 000 \$ (24,9 %), expliquée principalement par :

- l'ajout favorable des résultats d'exploitation du magazine « La Semaine » depuis le 18 juillet 2013;

- les réductions de coûts reliées au plan de rationalisation;

compensés en partie par :

- la diminution des revenus publicitaires et en kiosque en excluant les revenus du magazine « La Semaine ».

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur de l'édition (exprimés en pourcentage des revenus) de 87,2 % au quatrième trimestre de 2013, contre 89,4 % pour la même période de 2012. Cette variation s'explique essentiellement par l'impact favorable qu'a eu la mise en place du plan de réduction des dépenses et par l'intégration des résultats du magazine « La Semaine » aux opérations du secteur de l'édition.

COMPARAISON DES EXERCICES 2012 ET 2011

Les résultats d'exploitation de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011 sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 6
Résultats consolidés comparatifs 2012 et 2011
(en milliers de dollars)

	Exercices terminés les 31 décembre	
	2012 (redressés)	2011 (redressés)
Produits d'exploitation :		
Télévision	389 856	\$ 369 646
Édition	67 357	70 622
Éléments intersectoriels	(4 066)	(3 981)
	453 147	\$ 436 287
Bénéfice d'exploitation ajusté:		
Télévision	37 792	\$ 36 891
Édition	4 690	10 523
	42 482	\$ 47 414
Actif total	501 971	\$ 532 315
Passif financier non courant	121 554	124 030
Dividendes déclarés	—	2 377

TENDANCES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2011, 2012 ET 2013

Télévision

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de ce secteur d'activités ont connu une croissance de l'ordre de 2,8 % au cours des trois derniers exercices. Le secteur de la télévision connaît une fragmentation de son auditoire sur l'ensemble des différentes plateformes de diffusion incluant l'Internet et la vidéo sur demande. Malgré cette tendance, Groupe TVA a réussi à maintenir ses parts de marché à un niveau relativement stable depuis 2011, puisque la légère perte de part de marché du Réseau TVA a été récupérée par les services spécialisés du groupe. Cette nouvelle réalité se traduit également par une diminution de 5,2 % des revenus publicitaires depuis 2011 pour le Réseau TVA. La croissance des produits d'exploitation du secteur télévision est attribuable principalement aux services spécialisés (excluant SUN News) qui s'attribuent 23,7 % des produits d'exploitation de ce secteur en 2013, comparativement à 16,5 % en 2011. Depuis 2011, la Société a lancé deux nouveaux services spécialisés, soit « MOI&cie » (anciennement « Mlle »), et « TVA Sports », contribuant à la croissance des produits d'exploitation de ce secteur d'activités. La croissance de la division TVA Accès, qui se spécialise principalement dans la production commerciale vidéo et le doublage de séries télévisuelles, a également contribué à la croissance observée. Pour sa part, la division TVA Films a subi un recul au niveau de ses revenus durant cette période, résultat direct des nouvelles habitudes de consommation des contenus de divertissement (DVD/Blu-ray) et de la décision de la Société d'abandonner la commercialisation en salles de nouveaux films québécois depuis premier trimestre de 2013. Également, la Société a cessé les opérations de la chaîne « Télé-Achat » au cours de l'exercice 2012 et sa division TVA Boutiques qui exerçait des activités de télé-achat et de boutiques en ligne a cessé ses opérations au cours du troisième trimestre 2013.

Bénéfice d'exploitation ajusté

Le bénéfice d'exploitation ajusté de ce secteur s'est amélioré durant cette période, principalement dû au fait que la Société s'est départie d'activités déficitaires, notamment via l'arrêt des activités de SUN TV en 2011, la vente de sa participation de 2% dans SUN News en 2012, ainsi que la cessation des activités de TVA Boutiques en 2013. En excluant ces trois activités, le bénéfice d'exploitation ajusté a diminué de 7,1 %. Pour sa part, le Réseau TVA a connu une croissance de 8,0 % de son bénéfice d'exploitation ajusté durant cette période grâce à une gestion serrée de ses coûts, à la mise en place d'un plan de réduction des dépenses au second trimestre de 2013, ainsi qu'à la comptabilisation d'une rétroactivité de 7 571 000 \$ pour signaux éloignés en 2013 qui lui ont permis de contrer l'impact négatif de la baisse des revenus publicitaires. Le bénéfice d'exploitation ajusté des services spécialisés a diminué durant cette période, impact des investissements accrus en programmation ainsi que dans de nouveaux services.

Édition

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de ce secteur ont régressé de 3,8 % durant cette période. En excluant l'impact favorable généré par l'addition du magazine « La Semaine » en 2013, les produits d'exploitation ont régressé de 10,0 % depuis 2011. Ce recul provient essentiellement de la baisse des ventes de magazines en kiosque (-17,8 %) et des revenus publicitaires (-16,7 %). Cette tendance à la baisse des produits d'exploitation a été ressentie dans l'ensemble de l'industrie des magazines au pays. Malgré une vive concurrence, Groupe TVA demeure l'éditeur de magazines francophones le plus important au Canada. Par le biais de TVA Studio, le secteur de l'édition a su diversifier ses services en offrant un éventail complet de services d'édition sur mesure, de productions commerciales imprimées et de services prémédias. Ces services ont connu une croissance de 17,2 % de leurs revenus au cours des trois derniers exercices.

Bénéfice d'exploitation ajusté

En excluant les coûts relatifs à Éco Entreprises comptabilisés durant cette période, le bénéfice d'exploitation ajusté de ce secteur a diminué de 14,0 % durant cette période. Pour contrer la baisse des revenus « traditionnels », la Société a investi dans de nouveaux projets de gestion de marques pour générer de nouvelles sources de revenus. Afin de protéger les marges bénéficiaires de ce secteur, des réductions de charges d'exploitation ont été nécessaires notamment au niveau des frais d'imprimerie et de pelliculage, des frais de publicité et marketing et des frais généraux d'administration.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont résumés dans le tableau 7 suivant :

Tableau 7
Résumé des flux de trésorerie de la Société
(en milliers de dollars)

	Exercices terminés les 31 décembre		Trois mois terminés les 31 décembre	
	2013	2012 (redressés)	2013	2012 (redressés)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	26 278	\$ 35 159	\$ 5 094	\$ 12 596
Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels	(19 248)	(25 095)	(3 363)	(5 232)
Variation nette des placements	(3 325)	17 289	(1 177)	(2 181)
(Acquisition) disposition d'entreprises	(6 607)	765	-	-
Participation ne donnant pas le contrôle	-	3 528	-	-
Autres	(202)	(850)	(51)	(105)
(Augmentation) Remboursement de la dette nette	(3 104)	\$ 30 796	\$ 503	\$ 5 078
	31 décembre 2013		31 décembre 2012	
Situation à la fin :				
Dette à long terme		-	\$	74 438
Dette échéant à court terme		74 640		-
Moins espèces		(7 717)		(10 619)
Dette nette		66 923	\$	63 819

Activités d'exploitation

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 26 278 000 \$ pour l'exercice 2013, comparativement à des flux de trésorerie de 35 159 000 \$ au cours de l'exercice précédent, soit une baisse de 8 881 000 \$.

- Cette baisse s'explique essentiellement par la variation défavorable reliée aux débiteurs, aux crédateurs et charges à payer ainsi qu'aux régimes de retraite, compensée en partie par l'augmentation du bénéfice d'exploitation et par la variation favorable des émissions, droits de diffusion, distribution et stocks.

Fonds de roulement de Groupe TVA de 18 378 000 \$ au 31 décembre 2013, comparativement à 85 829 000 \$ au 31 décembre 2012, soit une baisse de 67 451 000 \$.

- Cette baisse est principalement attribuable :
 - à l'ajout de la dette de 74 640 000 \$ dans le passif à court terme au 31 décembre 2013 vu son échéance à venir le 11 décembre 2014;
 - la diminution des émissions, droits de diffusion et de distribution et stocks expliquée par des avances moindres pour les droits de diffusion en fin d'année ainsi que la diminution de l'inventaire de TVA Boutiques suite à la cessation de ses activités;

partiellement compensés par :

- l'augmentation des débiteurs due, entre autres, à la comptabilisation en 2013 d'une importante rétroactivité à recevoir concernant des redevances pour signaux élognés.

Activités d'investissement

Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels de 19 248 000 \$ pour l'exercice 2013, comparativement à 25 095 000 \$ pour la même période de 2012, soit une diminution de 5 847 000 \$ (-23,0 %). Cette baisse est principalement attribuable aux investissements qui avaient été requis en 2012 pour la poursuite du programme de conversion des équipements de production à la haute définition de la Société, notamment pour la chaîne « LCN », en plus d'importants investissements effectués dans les infrastructures immobilières.

Acquisition et disposition d'entreprises de 6 607 000 \$ pour l'exercice 2013 relativement à l'acquisition de Publications Charron, soit une contrepartie totale de 7 768 000 \$, dont une somme de 568 000 \$ demeure impayée pour les éléments du fonds de roulement acquis. Des espèces de 593 000 \$ font partie des éléments du fonds de roulement acquis. Durant l'exercice 2012, la Société avait encaissé le produit de disposition de 765 000 \$ pour la vente d'une participation de 2 % dans SUN News à Corporation Sun Media.

Variation nette des placements représentée par une diminution de 3 325 000 \$ durant l'exercice 2013, comparativement à une augmentation de 17 289 000 \$ pour la même période de 2012. En 2013, la variation nette des placements se compose essentiellement d'une mise de fonds dans SUN News pour 5 194 000 \$ et de l'encaissement d'un montant de 1 598 000 \$ lié à un placement de portefeuille. En 2012, la Société avait encaissé le produit de disposition de 20 963 000 \$ lié à la vente des participations de 51 % dans le service « The Cave » et de 50 % dans le service « Mystery TV » à Shaw Media Global Inc. et avait effectué une mise de fonds dans SUN News de 3 945 000 \$.

Activités de financement

Dette (excluant les frais de financement reportés) stable à 75 000 000 \$ au 31 décembre 2013, comparativement au 31 décembre 2012 où la dette était en baisse de 17 982 000 \$ par rapport au 31 décembre 2011 dû à l'encaissement du produit de disposition sur la vente des coentreprises à Shaw Media Global Inc.

Situation financière au 31 décembre 2013

Liquidités disponibles nettes de 107 292 000 \$, soit un emprunt à terme rotatif disponible et inutilisé de 99 575 000 \$ et des espèces de 7 717 000 \$.

Au 31 décembre 2013, le capital minimal à rembourser sur la dette au cours des prochains exercices se chiffrait comme suit :

Tableau 8
Capital minimal à rembourser sur la dette de Groupe TVA
Exercices terminés les 31 décembre
(en milliers de dollars)

2014	75 000	\$
2015	-	
2016	-	
2017	-	
2018 et ultérieurement	-	
Total	75 000	\$

L'échéance moyenne pondérée de la dette de Groupe TVA était d'environ 0,9 année au 31 décembre 2013 (1,9 année au 31 décembre 2012) et est donc présentée en totalité dans le passif à court terme à la fin du présent exercice. La dette était constituée en totalité de dette à taux fixe aux 31 décembre 2013 et 2012. La Société prévoit débiter les discussions avec ses partenaires bancaires pour le renouvellement de la dette long terme d'ici son échéance et n'entrevoit pas de difficulté à cet effet.

La Société dispose également d'un crédit rotatif qui a été renouvelé le 24 février 2012 pour un terme de cinq (5) ans et qui s'élève à 100 000 000 \$. Aux 31 décembre 2013 et 2012, aucun montant n'avait été prélevé sur le crédit rotatif. La Société pourrait également utiliser son crédit rotatif inutilisé pour rembourser sa dette long terme venant à échéance le 11 décembre 2014.

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés sur une base annuelle par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour rencontrer les besoins futurs de fonds requis en matière d'investissement en capital, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de remboursement de dettes, de contributions en vertu des régimes de retraite, de paiement de dividendes (ou de distribution de capital) et pour respecter ses engagements et garanties.

En vertu de ses conventions de crédit, la Société est assujettie à certaines restrictions dont le maintien de certains ratios financiers. Au 31 décembre 2013, la Société respectait toutes les conditions relatives à ses conventions de crédit.

Analyse du bilan consolidé au 31 décembre 2013

Tableau 9

Bilans consolidés de Groupe TVA

Analyse des principales variations entre les 31 décembre 2013 et 2012

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2013		31 décembre 2012		Écart	Principales sources d'explication de l'écart
Actifs						
Débiteurs	136 408	\$	115 925	\$	20 483	\$ Impact de la comptabilisation d'une rétroactivité pour droits de retransmission, ainsi que des sommes à recevoir sur de nouvelles ententes signées en fin d'année.
Émissions, droits de diffusion et de distribution et stocks	61 428		67 579		(6 151)	Impact de la cessation des activités de TVA Boutiques ainsi que de la variation courante des émissions et droits de diffusion.
Actif au titre des prestations définies	8 238		-		8 238	Impact lié à la comptabilisation d'un gain actuariel au cours de l'exercice 2013.
Passifs						
Autres éléments de passif	3 974	\$	38 499	\$	(34 525)	\$ Impact lié à la comptabilisation d'un gain actuariel en 2013.
Impôts différés	20 339		8 617		11 722	Impact principalement lié aux impôts différés découlant de la comptabilisation d'un gain actuariel au cours de l'exercice 2013.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 31 décembre 2013, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette, les paiements pour des contrats d'acquisition de droits de diffusion et de distribution, ainsi que des paiements pour les autres engagements contractuels tels que les contrats de location-exploitation pour des services et des locaux pour bureaux. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 10.

Tableau 10

Obligations contractuelles importantes de Groupe TVA au 31 décembre 2013

(en milliers de dollars)

	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dette à long terme	75 000 \$	- \$	- \$	- \$	75 000 \$
Paiement d'intérêts ¹	4 505	700	88	-	5 293
Droits de diffusion et de distribution	86 686	163 232	138 658	510 923	899 499
Autres engagements	12 282	10 098	4 804	3 388	30 572
Total	178 473 \$	174 030 \$	143 550 \$	514 311 \$	1 010 364 \$

¹ Les intérêts sont calculés à partir d'un niveau de dette constant à celui au 31 décembre 2013 et incluent les frais de disponibilité sur l'emprunt à terme rotatif.

Tel que mentionné précédemment, QMI a conclu une entente avec Rogers Communications concernant les droits de diffusion francophones de la LNH. En attente de la finalisation des ententes entre QMI et Groupe TVA, les engagements totaux liés à ce contrat ont été inclus dans les engagements de la Société.

Les cotisations de l'employeur prévues aux régimes de retraite à prestations définies et aux avantages complémentaires à la retraite de la Société seront de 11 945 000 \$ en 2014, fondé sur le plus récent rapport financier actuariel déposé (des contributions de 16 258 000 \$ ont été payées en 2013).

Opérations conclues entre sociétés apparentées

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

La Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et affiliées pour un montant global de 76 836 000 \$ (77 747 000 \$ en 2012).

La Société a constaté des charges liées à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et affiliées, pour un total de 34 667 000 \$ (32 072 000 \$ en 2012).

La Société a également comptabilisé des honoraires de gestion à la société mère pour un montant de 4 320 000 \$ pour l'exercice 2013 (4 320 000 \$ en 2012).

SUN News

Le 30 juin 2012, la Société a vendu une participation de 2 % dans SUN News à Corporation Sun Media pour un montant de 765 000 \$. Depuis cette date, la Société détient une participation de 49 % dans SUN News alors que Corporation Sun Media détient 51 %. Suite à la perte du contrôle dans cette société, le placement dans SUN News est dorénavant comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence et les résultats de cette société ne sont plus consolidés depuis le 1^{er} juillet 2012.

Au cours de l'exercice 2013, une mise de fonds de 10 600 000 \$ (15 250 000 \$ en 2012) a été effectuée par les sociétaires, dont 5 194 000 \$ (7 617 000 \$ en 2012) par la Société et 5 406 000 \$ (7 633 000 \$ en 2012) par Corporation Sun Media.

Dépréciation de l'écart d'acquisition

Au cours du premier trimestre 2012, à la suite de l'adoption de nouveaux tarifs sur la contribution des entreprises au partage des coûts qui découleraient des services de récupération et de valorisation des matières résiduelles fournies par les municipalités au Québec, la Société a revu son plan d'affaires pour ses activités et a effectué un test de dépréciation sur l'UGT de l'édition. La Société a alors conclu que la valeur recouvrable, déterminée sur la base de la valeur d'utilité, de l'UGT de l'édition était inférieure à sa valeur comptable et une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition de 32 200 000 \$ a été comptabilisée.

Gain sur disposition de placements

Le 31 mai 2012, suite à l'approbation du CRTC, la Société a conclu la vente de sa participation de 51 % dans « The Cave » ainsi que de sa participation de 50 % dans « Mystery TV » à l'autre sociétaire de ces coentreprises, Shaw Media Global Inc., pour une contrepartie totale en espèces de 20 963 000 \$. Un gain sur disposition de placements de 12 881 000 \$ avant impôts a été comptabilisé. Cette transaction n'a entraîné aucune charge d'impôts puisque la Société a utilisé des pertes en capital non enregistrées aux livres pour éliminer l'imposition du gain en capital sur disposition de placements.

Capital-actions

Le tableau 11 présente les données du capital-actions de la Société au 14 février 2014. De plus, 691 076 options d'achat d'actions classe B et 331 407 options d'achat d'actions de QMI étaient en circulation au 14 février 2014.

Tableau 11
Nombre d'actions en circulation au 14 février 2014
(en actions et en dollars)

	Émises en circulation	Valeur comptable
Actions ordinaires classe A	4 320 000	0,02 \$
Actions classe B	19 450 906	5,07 \$

Risques et incertitudes

La Société exerce ses activités dans le secteur des communications, lequel comporte divers facteurs de risques et d'incertitudes. Les risques et incertitudes décrits ci-après pourraient avoir une incidence importante sur les activités d'exploitation et les résultats financiers de la Société. Ces risques ne sont pas les seuls risques susceptibles de toucher la Société. D'autres risques et incertitudes, que pour l'instant la Société ignore ou juge négligeables, pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou ses activités.

Caractère saisonnier

Les activités de la Société sont influencées par les cycles économiques et peuvent subir les contrecoups de la nature cyclique des marchés dans lesquels la Société est présente, ainsi que les conditions économiques locales, régionales, nationales et mondiales. Les variations saisonnières du commerce de détail influencent les résultats financiers de la Société. De plus, puisque les activités de la Société exigent une forte intensité de main-d'œuvre, sa structure de coûts fixes est prédominante. Durant les périodes de contraction économique, les produits peuvent fléchir alors que la structure de coûts demeure stable, ce qui entraîne une diminution du bénéfice.

Risques d'exploitation

La concurrence qui s'exerce sur les plans de la publicité, de la clientèle, des téléspectateurs, des auditeurs, des lecteurs et de la distribution est féroce. Elle émane des stations et des réseaux de télévision généralistes, des chaînes spécialisées, des radios, des journaux locaux, régionaux et nationaux, des magazines, du publipostage direct et d'autres médias traditionnels de communications et de publicité qui sont actifs dans les marchés de la Société. Le déploiement des nouvelles technologies, telles que les services de vidéo sur demande, Internet, les enregistreurs vidéo personnels, les téléphones intelligents, les tablettes électroniques ainsi que la télévision haute définition, 3D et 4K influencent également les activités de la Société. Les marchés dans lesquels œuvre la Société font donc face à la multiplication des fenêtres possibles de diffusion, qu'il s'agisse d'Internet, de la téléphonie sans fil, des services de vidéo sur demande, de la télévision mobile ou de tout autre support que la technologie mettra sur le marché dans l'avenir. L'évolution technologique peut cependant se traduire en opportunités d'affaires pour la Société, lui créant la possibilité d'exploiter ses contenus sur toutes les fenêtres de diffusion possibles. On retrouve parmi les concurrents des sociétés fermées, de même que des intervenants appartenant à l'État. En outre, les regroupements se multiplient dans le secteur des médias canadiens, créant ainsi des concurrents qui ont des intérêts dans divers secteurs et médias.

Risques reliés à la diversification de ses activités

La Société investit dans le lancement de nouveaux canaux spécialisés dans le secteur Télévision. Les revenus d'abonnement associés aux périodes suivant le lancement d'un nouveau service spécialisé sont toujours plus modestes, alors que les frais d'opérations initiaux peuvent s'avérer plus substantiels. De plus, bien que la Société croit au potentiel relié à cette stratégie, il existe une possibilité que la rentabilité anticipée puisse prendre plusieurs années avant de se matérialiser ou ne jamais se matérialiser.

Risques reliés aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique

La publicité constitue la principale source de produits d'exploitation de la Société. Ses produits et résultats d'exploitation dépendent de la force relative du contexte économique en vigueur au sein de ses marchés et ce, au niveau local, régional et national. L'état de ses marchés économiques a une incidence sur les recettes publicitaires se rapportant à la télévision et aux magazines. Un ralentissement prolongé de l'économie canadienne ou américaine pourrait avoir un effet défavorable sur les comptes publicitaires clés à l'échelle nationale.

La prolifération des chaînes par câble et par satellite, les progrès de la technologie mobile et sans fil, la migration de l'auditoire télévisuel vers Internet et le contrôle accru, grâce à des enregistreurs vidéo personnels, qu'exercent les téléspectateurs sur la façon dont ils consomment les médias, sur le contenu de ces derniers et sur le moment où ils le font, se sont traduits par une plus grande fragmentation du bassin de téléspectateurs et un environnement de vente de publicité plus difficile.

Risques reliés à la possibilité que notre contenu n'attire pas un vaste public ce qui pourrait limiter notre capacité de générer des recettes publicitaires

Les produits d'exploitation de la Société découlent en grande partie des recettes publicitaires. Les recettes publicitaires dépendent largement de l'acceptation du public, qui est en grande partie fonction du contenu et de la qualité offerts, et reposent sur des facteurs comme l'opinion des critiques, les promotions, la qualité et l'acceptation d'autres contenus concurrents sur le marché, l'existence d'autres formes de divertissement, la conjoncture économique générale, les goûts du public en général et d'autres facteurs intangibles. En outre, l'augmentation de la programmation ciblée et des services spécialisés au Canada ont causé la fragmentation croissante du public de la télévision généraliste. Ces facteurs continuent à évoluer rapidement et nombre d'entre eux sont indépendants de notre volonté. Par ailleurs, la Société travaille à générer des recettes publicitaires en lançant des services et produits dans un créneau et un marché nouveaux où les dynamiques de marché diffèrent de celles auxquelles elle est confrontée habituellement. Le manque d'acceptation de notre contenu au sein du public ou la baisse ou encore la fragmentation des publics pourraient limiter notre capacité de générer des recettes publicitaires. Si la capacité de nos marques de générer des recettes publicitaires est limitée, nous pourrions devoir développer des sources de financement nouvelles ou parallèles afin d'être en mesure de continuer à proposer une programmation grand public attirante. Rien ne nous permet avec certitude de développer de telles sources de financement, et une telle limitation de notre capacité à générer des produits d'exploitation et d'une incapacité à générer de nouvelles sources de financement pourraient grandement nuire à nos affaires, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

Risques reliés au fait que le contenu de la programmation peut devenir plus cher à acquérir et que les coûts de production peuvent augmenter

Les coûts les plus importants en télédiffusion concernent la programmation et la production. La concurrence accrue en télédiffusion, les développements touchant les producteurs et les distributeurs de contenu de programmation, les changements de préférences des téléspectateurs et d'autres développements pourraient avoir une incidence sur la disponibilité et le coût du contenu ainsi que les coûts de production. Des augmentations ou une volatilité future en matière de coûts de production et de programmation pourraient nuire aux résultats d'exploitation de la Société. Les progrès de la câblodistribution, des transmissions par satellite et des autres formes de distribution pourraient également avoir un effet sur la disponibilité et le coût de la programmation et de la production, et intensifier la concurrence pour l'obtention des dépenses publicitaires. De plus, la valeur des tarifs découlant de la *Loi sur le droit d'auteur* sont fréquemment décidés par la CDA pendant ou même après leur période d'application, pouvant ainsi causer des hausses rétroactives des frais reliés aux contenus.

Risques reliés à la réglementation gouvernementale

La Société est assujettie à un nombre important de lois et règlements émanant des autorités gouvernementales, notamment par le biais de la Loi concernant la radiodiffusion et de la Loi sur les télécommunications, qui sont toutes deux administrées par le CRTC. Tout changement dans les lois, les règlements ou les politiques régissant la radiodiffusion, de même que la mise en application de nouvelles lois, de nouveaux règlements ou conditions d'utilisation d'un permis pourraient avoir une incidence considérable sur les activités de la Société, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. De plus, le CRTC est l'autorité gouvernementale responsable de l'émission et du renouvellement des licences de télédiffusion et de la réglementation du système canadien de radiodiffusion. La Société est ainsi tributaire des décisions du CRTC à ces niveaux et toute décision de cet organisme allant à l'encontre des positions et intérêts de la Société pourrait avoir un impact négatif sur ses activités et ses résultats d'exploitation.

Risques reliés à l'aide gouvernementale

La Société bénéficie de certains programmes d'aide gouvernementale pour soutenir la production et la distribution de produits télévisuels et de films ainsi que l'édition de magazines au Canada. Tout changement dans les règles d'application de ces programmes gouvernementaux dans le futur pourrait avoir des incidences défavorables importantes sur les résultats d'exploitation de la Société.

Risques reliés aux distributeurs et revenus d'abonnement

La Société dépend d'entreprises de distribution de radiodiffusion (« EDR ») (y compris les services de câblodistribution, de satellites de radiodiffusion directe et les systèmes de distribution multivoie multipoint) pour la distribution de ses chaînes spécialisées. Les produits d'exploitation pourraient être touchés de façon négative si les contrats d'affiliation avec les EDR n'étaient pas renouvelés selon des modalités et conditions semblables à celles en vigueur en ce moment. Les contrats d'affiliation avec les EDR ont des durées qui s'étendent sur plusieurs années et viennent à échéance à divers moments. L'intégration verticale de certaines EDR au cours des dernières années peut également avoir un effet défavorable sur les modalités et conditions des contrats d'affiliation. La Société est confiante de pouvoir renouveler ses contrats selon des modalités et conditions satisfaisantes pour les parties.

Les revenus provenant des droits d'abonnement pour nos chaînes spécialisées dépendent du nombre d'abonnés et du taux facturé aux EDR pour la distribution de ces services. La croissance du nombre d'abonnés et, par le fait même, des droits d'abonnement est tributaire, dans une certaine mesure, de la volonté des EDR de commercialiser les chaînes spécialisées de façon appropriée. De plus, les signaux de télédiffusion des chaînes spécialisées de la Société peuvent parfois faire l'objet de vol, entraînant ainsi un risque de perte de revenus d'abonnement.

Risques reliés à l'incidence sur les affaires de l'entreprise de la perte de dirigeants clés et d'autres membres du personnel, ou à l'incapacité d'attirer, de fidéliser et de motiver ces dirigeants et les autres membres du personnel

La Société dépend de son équipe de direction et des autres membres clés de son personnel pour mener à bien ses affaires. La perte de ces personnes pourrait avoir un effet défavorable sur les activités de la Société. En raison de la nature spécialisée de ses activités, la Société croit que son succès dépendra également, en grande partie, de sa capacité de continuer à attirer, à fidéliser et à motiver un personnel qualifié pour occuper les postes de direction, de programmation, de services techniques et de marketing. La concurrence en matière de personnel qualifié est intense, et il n'y a aucune garantie que la Société réussira à attirer, à fidéliser et à motiver de telles personnes dans l'avenir.

Risques reliés aux différends et aux autres réclamations

La Société est partie à diverses procédures judiciaires et autres réclamations dans le cours normal de ses activités. Les dirigeants de la Société sont d'avis que le dénouement des réclamations à régler et des autres litiges en cours ne devrait pas avoir un effet défavorable important sur ses résultats, ses liquidités ou sa situation financière. Toutefois, un dénouement négatif pourrait avoir un tel effet défavorable important. De plus, le coût pour se défendre dans le cadre de poursuites et les impacts financiers résultant de l'implication de la direction dans la gestion de celles-ci pourraient être importants.

Risques reliés au financement

La Société est entièrement financée pour ses activités actuelles et a accès à des facilités de crédit totalisant 175 000 000 \$. Toutefois, des facteurs de risques tels que des turbulences sur les marchés des capitaux pourraient réduire le montant de capital disponible ou accroître le coût de ce capital dans les années à venir. Il ne peut y avoir aucune garantie que des fonds additionnels puissent être mis à la disposition de la Société, ou s'ils peuvent l'être, qu'ils lui soient fournis dans des délais et selon des conditions acceptables pour la Société. Le fait de ne pas obtenir ce financement additionnel, en temps voulu et si nécessaire, pourrait avoir une incidence négative importante sur la Société. Ce risque est toutefois atténué par le fait que la Société pourrait financer ses besoins futurs en capitaux au moyen de fonds auto-générés ainsi que par une émission publique d'actions. Enfin, il n'existe aucune garantie que les conditions de marché existantes au moment du refinancement des présentes facilités seront favorables ou disponibles selon des modalités comparables à celles dont la Société dispose présentement.

Risques reliés à la conjoncture économique

Les produits et résultats d'exploitation de la Société sont et demeureront influencés par la conjoncture économique générale. Lors d'un ralentissement économique ou d'une récession, les acheteurs de publicité ont historiquement réduit leur budget publicitaire. Par conséquent, il n'est pas possible de garantir que les résultats d'exploitation, les perspectives et la situation financière de la Société seront à l'abri de tout effet négatif.

Risques reliés aux relations de travail

Au 31 décembre 2013, approximativement 63,5 % des employés permanents de la Société étaient syndiqués. Les relations de travail avec nos employés sont régies par treize conventions collectives. Au 31 décembre 2013, trois conventions étaient échues et ces dernières couvrent approximativement 76 % des employés syndiqués permanents de la Société.

Le 16 février 2014, une entente de principe a été conclue entre la Société et le syndicat des employés relativement à une des conventions échues au 31 décembre 2013 et couvrant 68 % des employés syndiqués permanents de la Société. Cette entente de principe a été entérinée au cours d'une assemblée générale tenue le 26 février 2014.

Par le passé, la Société a fait face à des conflits de travail qui ont perturbé ses activités, freiné sa croissance et amoindri ses résultats d'exploitation. La Société ne peut pas non plus prédire l'issue de toute négociation actuelle ou future se rapportant aux conflits de travail, à la représentation syndicale ou au renouvellement des conventions collectives, ni ne peut assurer avec certitude que des arrêts de travail, des grèves, des dommages matériels ou d'autres formes de moyens de pression ne se produiront pas d'ici le dénouement de toute négociation actuelle ou future. Toute grève des employés syndiqués de Groupe TVA ou toute forme d'arrêt de travail pourrait perturber considérablement les activités de la Société, occasionner des dommages à des biens ou interrompre ses services, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur ses activités, ses biens, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Même si elle ne subit pas de grève ou d'autres moyens de pression, l'issue de toute négociation pourrait avoir des conséquences négatives sur ses activités d'exploitation, notamment si les négociations ou contrats en cours ou éventuels devaient restreindre encore davantage la faculté de Groupe TVA de maximiser l'efficacité de ses activités. De plus, la faculté de Groupe TVA de procéder à des ajustements à court terme afin de contrôler les coûts au titre de la rémunération et des avantages sociaux est limitée par les dispositions des conventions collectives auxquelles elle est partie.

Risque relié aux obligations au titre des régimes de retraite

La conjoncture économique pourrait également avoir un effet négatif sur le financement des régimes de retraite à prestations déterminées de Groupe TVA et sur les charges qui y sont liées. Rien ne peut garantir que les charges et les cotisations requises pour la capitalisation de ces régimes de retraite n'augmenteront pas dans le futur et, par conséquent, n'auront pas une incidence négative sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société. Des risques liés à la capitalisation des régimes à prestations déterminées peuvent survenir si les obligations totales au titre des régimes de retraite sont supérieures à la valeur totale de leurs fonds de fiducie respectifs. Des écarts non capitalisés peuvent survenir en raison de rendements de placements plus faibles que prévu, de changements du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des régimes de retraite, et de pertes actuarielles. Ce risque est atténué par le fait que Groupe TVA et ses comités de retraite ont mis en place des politiques et des procédures lui permettant de faire un suivi du risque d'investissement et de sa situation de capitalisation. Il est également atténué par le fait que certains régimes de retraite à prestations déterminées de la Société ne sont plus offerts aux nouveaux employés.

Risques liés à une hausse des frais de papier, d'impression et de poste

Une part importante des charges d'exploitation du secteur de l'édition est constituée de frais de papier, d'impression et de poste. Ce secteur dépend de fournisseurs externes pour la totalité de ses approvisionnements en papier et n'a aucun pouvoir sur les prix du papier qui peuvent varier de façon considérable. Le secteur de l'édition a recours à des tiers pour la totalité de ses services d'impression et les coûts d'impression ont représenté environ 24 % des charges d'exploitation en 2013. En outre, la distribution de ses publications à ses abonnés est confiée à la Société canadienne des postes. Toute interruption des services de distribution pourrait nuire aux résultats d'exploitation du secteur de l'édition et à sa situation financière, de même qu'une forte hausse des frais de papier ou de poste pourrait influencer défavorablement sur les activités et les résultats d'exploitation de ce secteur.

Risques liés aux licences de radiodiffusion et écarts d'acquisition

Comme indiqué à la rubrique « Utilisation d'estimations et de jugement – Valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT », les licences de radiodiffusion et les écarts d'acquisition de la Société ne sont pas amortis, mais leur valeur fait l'objet de tests de dépréciation annuels, ou plus fréquemment s'il survient des événements ou des changements circonstanciels qui indiquent qu'une perte de valeur est plus probable qu'improbable. La juste valeur des licences de radiodiffusion et des écarts d'acquisition est, et continuera d'être influencée par des hypothèses reposant sur la situation économique générale, lesquelles sont utilisées pour appuyer les calculs de flux de trésorerie futurs actualisés effectués par la Société afin d'évaluer la juste valeur de ses licences de radiodiffusion et des écarts d'acquisition. En période de ralentissement économique, il ne peut y avoir de garantie que la valeur des licences de radiodiffusion et des écarts d'acquisition ne subira pas des effets négatifs par suite de modification de ces hypothèses. La Société surveille constamment la valeur de ses licences de radiodiffusion et des écarts d'acquisition et toute variation de leur juste valeur serait constatée à titre de charge de dépréciation hors caisse aux états consolidés des résultats.

Risques financiers

Les politiques de gestion des risques financiers de la Société sont établies afin d'identifier et d'analyser les risques auxquels elle est confrontée, de fixer des contrôles et des limites de risques appropriés, et de superviser les risques et le respect des limites. Les politiques de gestion des risques sont revues régulièrement afin de refléter les changements de conditions du marché et des activités de la Société.

La Société et ses filiales utilisent des instruments financiers et, par conséquent, sont exposées au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché découlant des variations de taux de change et de taux d'intérêt.

Juste valeur des instruments financiers

La Société a considéré la hiérarchie des évaluations à la juste valeur selon l'IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir. Cette hiérarchie reflète l'importance des données utilisées pour évaluer ses instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés et se détaille comme suit :

- niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et
- niveau 3 : les données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La juste valeur estimative de la dette à long terme est fondée sur un modèle d'évaluation en utilisant les données du niveau 2. La juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments financiers similaires comportant la même échéance.

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme aux 31 décembre 2013 et 2012 sont les suivantes :

Tableau 12
Juste valeur de la dette à long terme
(en milliers de dollars)

	31 décembre 2013		31 décembre 2012	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Prêt à terme	75 000 \$	76 800 \$	75 000 \$	78 400 \$

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte lorsqu'elle est exposée à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement d'obligations contractuelles par des tierces parties.

Dans le cours normal de ses activités, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. Au 31 décembre 2013, aucun client n'avait un solde représentant une partie importante du chiffre consolidé des comptes clients de la Société. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients. Le solde des comptes clients de la Société est réparti entre de nombreux clients, principalement des agences de publicité. La Société ne croit donc pas qu'elle soit exposée à un niveau de risque de crédit inhabituel ou important. Au 31 décembre 2013, 5,61 % des comptes clients étaient impayés depuis plus de 120 jours après la date de facturation (5,57 % au 31 décembre 2012). De plus, au 31 décembre 2013, la provision pour créances douteuses s'élevait à 1 086 000 \$ (1 100 000 \$ au 31 décembre 2012).

Le tableau suivant présente les changements à la provision pour créances douteuses pour les exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012 :

Tableau 13
Variations de la provision pour créances douteuses
(en milliers de dollars)

	31 décembre 2013		31 décembre 2012
			(redressés)
Solde au début de l'exercice	1 100	\$	1 183
Variation comptabilisée à l'état des résultats	486		616
Utilisation	(500)		(660)
Provision pour créances douteuses liée à SUN News	-		(39)
Solde à la fin de l'exercice	1 086	\$	1 100
			\$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de rencontrer leurs obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance ou le risque que ces obligations soient rencontrées à un coût excessif. La Société et ses filiales s'assurent qu'elles ont suffisamment de flux de trésorerie provenant des opérations courantes et de disponibilités de sources de financement pour rencontrer les besoins futurs de fonds requis pour les investissements à long terme, le fonds de roulement, les paiements d'intérêts et remboursements de dettes, les contributions aux fonds de pension, les dividendes et les rachats d'actions ainsi que pour respecter ses engagements et garanties.

Risque de marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt affectent les revenus de la Société ou la valeur de ses instruments financiers. L'objectif d'une gestion du risque de marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables.

Risque de change

La Société est exposée à un risque de change limité sur les revenus et les dépenses compte tenu du faible volume de transactions effectuées dans des devises autres que le dollar canadien. La devise la plus transigée est le dollar américain et il est utilisé principalement pour certains achats de droits de distribution, de dépenses en immobilisations et dans la perception de revenus avec certains clients. Compte tenu du faible volume de transactions en devises, la Société ne voit pas la nécessité d'utiliser une couverture de change. Par conséquent, la sensibilité de la Société à l'égard de la variation des taux de change est limitée. Une augmentation ou une diminution de 1 % dans le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain aurait un impact non matériel sur le bénéfice net.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt lié à son crédit rotatif. Aux 31 décembre 2013 et 2012, la dette à long terme de la Société était composée entièrement de dette à taux fixe, ce qui limite le risque de taux d'intérêt.

De plus, une augmentation (diminution) de 100 points de base dans le taux des acceptations bancaires canadien à la fin du présent exercice n'aurait eu aucun impact puisque la seule facilité de crédit de la Société portant intérêt à taux variable était inutilisée.

La Société revoit sa situation régulièrement afin de s'assurer que les risques n'ont pas changé.

Gestion du capital

Les principaux objectifs de la Société dans sa gestion du capital sont :

- de préserver la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation afin de continuer à donner un rendement à ses actionnaires;
- de maintenir une base optimale de sa structure de capital afin de répondre aux besoins en capitaux dans les différents secteurs d'activités, y compris les occasions de croissance et le maintien de la confiance des investisseurs et des créanciers.

La Société gère sa structure du capital en tenant compte des caractéristiques des risques liés aux actifs sous-jacents de ses secteurs et selon les exigences requises, s'il y a lieu. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouvelles dettes ou le remboursement de sa dette actuelle par l'utilisation d'entrées d'argent générées à l'interne, les montants de distribution aux actionnaires sous forme de dividendes ou de rachat d'actions, l'émission de nouveau capital-actions sur le marché et l'apport d'ajustements à son programme de dépenses en immobilisations. La stratégie de la Société est demeurée inchangée en regard de l'exercice précédent.

La structure du capital de la Société est composée des capitaux propres et d'une dette à long terme, moins les espèces.

Aux 31 décembre 2013 et 2012, la structure du capital se présentait comme suit :

Tableau 14
Structure de capital de Groupe TVA inc.
(en milliers de dollars)

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Dette à long terme	75 000 \$	75 000 \$
Espèces	(7 717)	(10 619)
Passif net	67 283	64 381
Capitaux propres	308 059 \$	266 545 \$

À l'exception des exigences de ratios financiers requises dans ses conventions de crédit, la Société n'est sujette à aucune autre exigence externe sur le capital. Au 31 décembre 2013, la Société respecte toutes les conditions relatives à ses conventions de crédit.

Éventualités et litiges

Un certain nombre de poursuites engagées contre la Société et ses filiales sont en instance. La direction de la Société et ses filiales est d'avis que le dénouement de ces poursuites ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société.

À la suite d'avis légaux, la direction de la Société a établi des provisions pour des réclamations et des poursuites spécifiques en considérant les faits de chacune des causes. La Société ne peut pas déterminer quand ou si un paiement lié à ces provisions sera effectué.

Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction ait recours à des estimations, des hypothèses et du jugement qui ont une incidence sur les éléments d'actif et de passif, les postes de revenus et de charges, ainsi que la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels. Bien que ces estimations soient basées sur les meilleures connaissances de la direction et de l'information disponible à la date d'évaluation, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les éléments importants suivants représentent les estimations les plus difficiles, subjectives ou complexes de la part de la direction :

Valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en UGT, lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie largement indépendantes sont générées. À chaque date de bilan, la Société revoit si des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable. L'écart d'acquisition, les actifs incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée et les actifs incorporels non encore disponibles pour utilisation sont soumis à un test de dépréciation à chaque exercice financier, de même que lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été attribué, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le plus élevé de la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de la vente, et de la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de la vente représente le montant, déduction faite des coûts de disposition, qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la vente de l'actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

La Société utilise la méthode des flux de trésorerie actualisés pour estimer la valeur d'utilité, lesquels sont calculé à l'aide des flux de trésorerie futurs prévus principalement dans ses plus récents budgets et dans son plan stratégique triennal, tel qu'approuvés par la direction de la Société et présentés au conseil d'administration. Ces prévisions ont été établies en considérant le rendement opérationnel passé et la part de marché de chaque UGT, les tendances économiques et spécifiques de l'industrie et du marché ainsi que les stratégies d'entreprise. Un taux de croissance perpétuelle est utilisé pour les flux de trésorerie au-delà de la période de trois ans. Le taux d'actualisation utilisé par la Société est un taux avant impôts dérivé du coût moyen pondéré du capital pertinent à chaque UGT, qui reflète l'évaluation du marché actuel de i) la valeur temporelle de l'argent et ii) du risque spécifique lié aux actifs pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées en fonction du risque. Le taux de croissance perpétuelle a été déterminé en analysant les marchés spécifiques de chaque UGT.

Une charge de dépréciation est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un écart d'acquisition a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, l'écart d'acquisition affecté est déprécié en premier. Tout excédent de perte de valeur est comptabilisé et attribué aux actifs dans l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT.

Une charge de dépréciation comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs à long terme ayant des durées d'utilité déterminées et des actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf pour l'écart d'acquisition, peut être renversée dans l'état consolidé des résultats dans la mesure où la valeur comptable qui en résulte n'excède pas la valeur qui aurait été déterminée si aucune charge de dépréciation n'avait été comptabilisée au cours des périodes antérieures.

Pour déterminer la valeur diminuée des coûts de la vente, l'appréciation des informations disponibles à la date de l'évaluation se base sur le jugement de la direction et peut impliquer l'utilisation d'estimations et d'hypothèses. En outre, la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs requiert l'utilisation d'estimations telles que la valeur et le calendrier d'une série de flux de trésorerie futurs, l'estimation des variations anticipées dans les montants et les échelonnements de ces flux de trésorerie, la valeur de l'argent dans le temps représentée par le taux d'intérêt hors risque, ainsi que le prix rattaché à la prise en charge de l'incertitude inhérente à l'actif ou l'UGT.

Par conséquent, l'utilisation du jugement pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT peut influencer sur la perte de valeur de l'actif ou de l'UGT qui doit être comptabilisée, ainsi que le renversement potentiel de la charge de dépréciation dans le futur.

Sur la base des données et des hypothèses utilisées lors des plus récents tests de dépréciation, la Société est d'avis qu'il n'y a actuellement dans ses livres aucun actif à long terme ayant une durée d'utilité déterminée, d'écart d'acquisition et d'actif incorporel ayant une durée d'utilité indéterminée qui pourrait nécessiter un montant élevé de dépréciation de valeur dans un futur rapproché.

Coûts et obligations liés aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires à la retraite

La Société offre aux employés des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies.

L'estimation des coûts et obligations des régimes de retraite à prestations définies sont fondés sur un nombre d'hypothèses, telles que le taux d'actualisation, l'évolution future des niveaux de salaire, l'âge de départ à la retraite des employés, les coûts liés aux soins de santé et d'autres facteurs actuariels. Certaines de ces hypothèses peuvent avoir un impact significatif sur les coûts liés au personnel et sur les charges financières comptabilisés dans l'état consolidé des résultats, sur le gain ou la perte sur réévaluations des régimes à prestations définies comptabilisé(e) dans l'état consolidé du résultat global et sur la valeur comptable de l'actif au titre des prestations définies ou des autres éléments de passif dans le bilan consolidé. L'actif des régimes est calculé à la juste valeur et se compose de titres de participation ainsi que de titres à revenu fixe de sociétés et de gouvernements.

Les réévaluations de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat global. Les réévaluations comprennent les éléments suivants :

- i) les gains et pertes actuariels résultant des changements dans les hypothèses actuarielles financières et démographiques utilisées pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies ou résultant des ajustements sur les passifs liés à l'expérience;
- ii) la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le revenu d'intérêt des actifs du régime calculé avec les intérêts sur l'actif net ou le passif net au titre des prestations définies;
- iii) les changements dans le plafonnement de l'actif net au titre des prestations définies ou dans l'exigence de financement minimal du passif.

Dans certains cas, la comptabilisation de l'actif net au titre des prestations définies est limitée à la valeur recouvrable, qui est fondée principalement sur la mesure dans laquelle la Société peut réduire unilatéralement les contributions futures au régime. De plus, un ajustement à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies peut être comptabilisé pour refléter l'obligation minimale de financement dans certains régimes de retraite de la Société.

La Société considère que les hypothèses utilisées sont raisonnables selon l'information présentement disponible. Cependant, des variations à ces hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur les coûts et obligations des régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite au cours des prochains exercices.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque a) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et quand b) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les frais de rationalisation, qui comprennent principalement des indemnités de départ, sont comptabilisés lorsqu'un plan détaillé de rationalisation existe et qu'une attente valable a été créée chez les personnes concernées à l'effet que le plan sera mis en place tel que prévu.

Les provisions sont révisées à chaque date de bilan et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé des résultats dans la période où elles sont apportées.

Le montant comptabilisé comme une provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date du bilan ou pour la transférer à un tiers à cette même date. Le montant de la provision est ajusté lorsque l'effet de la valeur de l'argent dans le temps est significatif.

Aucun montant n'est enregistré pour les obligations dont le dénouement est possible mais improbable, ou pour celles dont le montant ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et fiable.

Modifications aux conventions comptables

Le 1^{er} janvier 2013, la Société a adopté rétrospectivement les normes suivantes. À moins d'avis contraire, l'adoption de ces nouvelles normes n'a pas eu un impact significatif sur les chiffres correspondants de la période antérieure.

L'IFRS 10 *États financiers consolidés* a remplacé le SIC-12 *Consolidation – Entités ad hoc* et une partie de l'IAS 27 *États financiers consolidés et individuels*. Cette norme fournit des directives supplémentaires sur le concept de contrôle en tant que facteur déterminant dans la décision d'inclure une entité dans le périmètre de consolidation des états financiers consolidés de la société mère.

L'IFRS 11 *Partenariats* a remplacé l'IAS 31 *Participations dans des coentreprises*. Cette norme fournit des directives qui mettent l'accent sur les droits et obligations du contrat, et non sur sa forme juridique. Elle supprime également le choix d'utiliser la méthode de la consolidation proportionnelle lors de la comptabilisation des participations de l'entité dans des coentreprises. La nouvelle norme exige que ces participations soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

L'adoption de cette norme a eu les impacts suivants sur les chiffres correspondants de la période antérieure:

État consolidé des résultats

Augmentation (diminution)	Exercice terminé le 31 décembre 2012
Revenus	(4 219) \$
Achat de biens et services	(2 512)
Charges financières	7
Perte avant dépense d'impôts et part de la perte dans les entreprises associées et les coentreprises	1 714
Part de la perte dans les entreprises associées et les coentreprises	(1 714)
Résultat net	– \$

L'IFRS 12 *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* est une nouvelle norme intégrée relative aux informations à fournir pour toutes les formes de participations dans des entités, y compris les entités découlant de partenariats, les entreprises associées, les entités ad hoc et autres véhicules hors bilan.

L'IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* est une nouvelle norme intégrée qui établit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur et qui stipule les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur.

L'IAS 1 *Présentation des états financiers* a été modifiée et le principal changement résultant des modifications apportées à cette norme est l'exigence de présenter distinctement les autres éléments du résultat global pouvant être reclassés aux résultats et les autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés aux résultats.

L'IAS 19 *Avantages du personnel (modifiée)* implique, entre autres, la comptabilisation immédiate de la composante de réévaluation dans les autres éléments du résultat global, ce qui élimine l'option

précédemment disponible dans l'IAS 19 de comptabiliser ou de reporter les variations de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur de l'actif des régimes directement dans l'état consolidé des résultats. L'IAS 19 présente également l'approche de coût des intérêts nets qui remplace le rendement attendu sur les actifs du régime et les frais d'intérêts liés à l'obligation au titre des prestations définies par une composante unique de coût des intérêts nets calculé en multipliant l'actif ou le passif net constaté au titre des prestations définies par le taux d'actualisation ayant été utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies. De plus, tous les coûts au titre des services passés doivent être reconnus à l'état des résultats dès que le régime est amendé et ne peuvent plus être répartis sur des périodes de service futures. L'IAS 19 permet aussi de choisir de comptabiliser immédiatement les montants constatés dans les autres éléments du résultat global dans les bénéfices non répartis ou dans une catégorie distincte dans les capitaux propres. La Société a choisi de comptabiliser les montants constatés dans les autres éléments du résultat global dans le cumul des autres éléments du résultat global.

L'adoption de cette norme modifiée a eu les impacts suivants sur les chiffres correspondants des périodes antérieures :

États consolidés des résultats

Augmentation (diminution)	Exercice terminé le 31 décembre 2012	Période de trois mois terminée le 31 décembre 2012
Coûts liés au personnel	1 368 \$	341 \$
Charges financières	1 850	463
Dépense d'impôts différés	(866)	(216)
Résultat net attribuable aux actionnaires	(2 352) \$	(588) \$

État consolidé du résultat global

Augmentation (diminution)	2012
Résultat net	(2 352) \$
Gains (perte) sur réévaluations	4 469
Impôts différés	(1 202)
Résultat global attribuable aux actionnaires	915 \$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Autres éléments de passif	– \$	1 251 \$
Passif d'impôts différés	–	(336)
Bénéfices non répartis	20 620	17 408
Cumul des autres éléments du résultat global	(20 620)	(18 323)

Nouvelles prises de position en matière de comptabilité

La Société n'a pas encore complété son évaluation de l'incidence de l'adoption de ces nouvelles prises de position sur ses états financiers consolidés.

L'IFRS 9 *Instruments financiers* est applicable rétrospectivement, avec application anticipée permise.

L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes axées sur les dérivés incorporés dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture plus étroitement lié avec les activités de gestion des risques prises par les entités.

IFRIC 21 *Droits ou taxes* est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014.

L'IFRIC 21 clarifie le moment de la comptabilisation d'un passif pour les sorties de ressources qui sont imposées par les gouvernements selon des dispositions légales ou réglementaires, basé sur l'activité qui rend le paiement exigible.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Conformément au Règlement 52-109 sur *l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, l'évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») et du contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») de la Société a été effectuée. En se fondant sur cette évaluation, le Président et chef de la direction et le vice-président et chef de la direction financière ont conclu que les CPCI et le CIIF étaient efficaces à la fin de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2013. Par conséquent, la conception des CPCI fournit une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société, y compris ses filiales consolidées, leur est communiquée par d'autres personnes au sein de ces entités, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis et que l'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée, et présentée dans les délais prescrits par cette législation. De plus, la conception du CIIF fournit une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Enfin, aucune modification concernant le CIIF qui aurait eu ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir sur ce dernier une incidence importante n'a été identifiée par la direction au cours de la période comptable commençant le 1^{er} octobre 2013 et se terminant le 31 décembre 2013.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes. Par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur Internet à l'adresse www.sedar.com.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figure la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents), le risque lié aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique ainsi que les risques liés aux relations de travail.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter à la section « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion et aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à www.sedar.com et <http://groupetva.ca>.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 28 février 2014 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 28 février 2014

Tableau 15
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES
Exercices terminés les 31 décembre 2013, 2012 et 2011

(en milliers de dollars sauf les montants relatifs aux données par action)

	2013		2012 (redressés)		2011 (redressés)
Exploitation					
Produits d'exploitation	444 816	\$	453 147	\$	436 287
Bénéfice d'exploitation ajusté	60 570	\$	42 482	\$	47 414
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	15 746	\$	(6 464)	\$	23 939
Données par action de base et diluée					
Résultat par action de base et diluée	0,66	\$	(0,27)	\$	1,01
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	23 771		23 771		23 771

Tableau 16
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en milliers de dollars sauf les montants relatifs aux données par action)

	2013			
	31 décembre	30 septembre	30 juin	31 mars
Exploitation				
Produits d'exploitation	120 022	\$	102 217	\$
Bénéfice d'exploitation ajusté	20 334	\$	18 401	\$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	8 328	\$	6 325	\$
Données par action de base et diluée				
Résultat par action de base et diluée	0,35	\$	0,27	\$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	23 771		23 771	
2012				
	31 décembre (redressés)	30 septembre (redressés)	30 juin (redressés)	31 mars (redressés)
Exploitation				
Produits d'exploitation	127 004	\$	97 171	\$
Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté (e)	20 625	\$	10 341	\$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	8 838	\$	1 539	\$
Données par action de base et diluée				
Résultat par action de base et diluée	0,37	\$	0,06	\$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	23 771		23 771	

- La majeure partie des produits d'exploitation de la Société est constituée de revenus publicitaires et de services liés à la publicité. Ces revenus suivent habituellement des cycles saisonniers qui sont en relation avec la nature cyclique et économique de l'industrie et des marchés dans lesquels les annonceurs font affaires. Les deuxième et quatrième trimestres de la Société sont les trimestres les plus favorables à ces revenus publicitaires, principalement en télévision.
- Dans le secteur de la télévision, les charges d'exploitation varient principalement en fonction des coûts de programmation qui sont directement reliés aux stratégies de programmation, alors que dans le secteur de l'édition, les charges d'exploitation varient en fonction des sorties de magazines en kiosque qui peuvent varier d'un trimestre à l'autre.